

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site:** www.dknews.dz / **e-mail:** contact@dknews.dz
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 15 février 2026 / 27 chaabane 1447 - N° 4024 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le député CHEBBAL ABDELMADJID "ANTAR"

www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

SOMMET AFRIQUE - ITALIE
Abdelmadjid Tebboune plaide pour un partenariat Italie - Afrique fondé sur la souveraineté et le développement partagé
P.3

39^e SESSION ORDINAIRE DU SOMMET DE L'UA
Représentant le président de la République, le Premier ministre prend part à Addis-Abeba à une séance consacrée au rapport du CPS de l'UA
P.24

ALGÉRIE - NIGER
Le président de la République du Niger en visite de fraternité et de travail en Algérie
P.3

DIPLOMATIE AFRICAINE

Alger réactive ses leviers stratégiques entre Niamey et Ouagadougou



L'Algérie réaffirme avec vigueur son ancrage africain et sa volonté de consolider des relations de coopération fondées sur la confiance, le dialogue et l'intérêt mutuel. Dans une décision à forte portée diplomatique, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné le retour immédiat à Niamey de l'ambassadeur d'Algérie accrédité auprès de la République du Niger. P.24

ALGÉRIE - UE

Des projets de coopération en préparation dans le domaine de l'investissement
P.6

TELECOMMUNICATIONS

L'État exige un saut qualitatif du réseau mobile et une couverture nationale équitable
P.4

LA SOUVERAINETÉ JURIDIQUE À L'ÉPREUVE DE L'ARBITRAGE INTERNATIONAL

Un séminaire stratégique au cœur des mutations économiques
P.4

SANTÉ

OSTÉOPOROSE Ce qu'on ne sait pas toujours
Pp 12-13

FOOTBALL

LIQUE DES CHAMPIONS AFRICAINE (6^e ET DERNIÈRE JOURNÉE)
Le MC Alger éliminé après sa défaite devant Mamelodi Sundowns (2-0)
P.22



HISTOIRE

EXPLOSIONS NUCLÉAIRES FRANÇAISES EN ALGÉRIE
Un crime infâme contre l'humanité imprescriptible
P.16

TRANSPORT AÉRIEN

Air Algérie révise son programme de vols à destination du Moyen-Orient et de l'Asie
P.2

ALGÉRIE TÉLÉCOM

Ouverture de 3 nouveaux centres de développement de compétences à l'échelle nationale avant fin 2026



Trois nouveaux centres de développement de compétences (Skills center) relevant d'Algérie Télécom seront ouverts à l'échelle nationale "avant la fin de l'année en cours 2026", a révélé jeudi à Sétif la conseillère du Président-directeur général de cette entreprise, chargée des partenariats et des centres de compétences, Mme Amina Dahdouh.

Dans une déclaration à l'APS en marge de l'ouverture d'un atelier de formation interactif sur la cybersécurité organisé au Centre de développement des compétences au centre-ville de Sétif, à l'initiative d'Algérie télécom en partenariat avec le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) au profit de plus de 200 jeunes, elle a précisé que ces centres sont répartis sur l'Ouest, l'Est et le Sud du pays (un centre dans chaque région).

Les jeunes bénéficiaires dans le cadre de cette initiative (plus de 200 jeunes) sont issus de clubs scientifiques universitaires, porteurs de projets innovants et acteurs du mouvement associatif, a-t-elle indiqué, précisant que l'opération a été initiée dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de partenariat conclue entre le CSJ et le Centre de développement de compétences de Sétif.

Mme Dahdouh a également indiqué que les procédures relatives à l'ouverture de ces centres sont à un stade avancé, soulignant "qu'ils seront mis en service avant la fin de l'année en cours", alors qu'un quatrième centre est prévu à Alger et se trouve actuellement en phase d'étude.

Selon la même responsable, "des efforts sont également en cours pour élargir le champ d'action des deux centres de compétences de Sétif et d'Annaba au profit des jeunes des wilayas limitrophes".

MOUDJAHIDINE

Mascara : inhumation du moudjahid Kellal Laâredj au cimetière communal de Ghriss

La dépouille du moudjahid Kellal Laâredj, décédé à l'âge de 90 ans, a été inhumée vendredi après-midi au cimetière communal de Ghriss, dans la wilaya de Mascara, a indiqué la Direction des moudjahidine et des ayants-droit.

Les obsèques se sont déroulées en présence de plusieurs moudjahidine, des proches du défunt ainsi que d'une foule nombreuse de citoyens, précise la même source.

Né en 1936 dans la région d'Ouzellal, relevant de la commune d'Oued Aouf, le défunt avait rejoint la glorieuse Révolution de libération nationale en 1957. Il militait au sein de l'organisation civile du Front de libération nationale (FLN) au niveau de la sixième zone de la wilaya V historique.

Arrêté par les forces coloniales françaises en novembre 1961, il fut libéré en avril 1962, ajoute la même source.

Suite à cette douloureuse disparition, le directeur des moudjahidine et des ayants-droit de la wilaya, Khelifa Bahloul Khelifi, a adressé un message de condoléances à la famille du défunt, dans lequel il a exprimé ses sincères sentiments de compassion et de profonde sympathie.

TRANSPORT AÉRIEN

Air Algérie révise son programme de vols à destination du Moyen-Orient et de l'Asie



La compagnie aérienne nationale Air Algérie a indiqué, samedi dans un communiqué, avoir révisé son programme de vols à destination du Moyen-Orient et de l'Asie, dans le cadre de l'optimisation continue de son réseau international.

"Air Algérie engage une nouvelle phase de structuration de son programme de vols à destination du Moyen-Orient et de l'Asie", souligne la compagnie, précisant que cette reconfiguration stratégique se traduit par un renforcement ciblé des dessertes vers Amman, Doha et Kuala Lumpur, ainsi que par l'ouverture prochaine d'une nouvelle liaison vers le Koweït.

Dans cette dynamique d'allocation optimisée des capacités, la compagnie procédera à "une réduction maîtrisée de ses fréquences à destination de Dubaï", a-t-elle avancé. Cette évolution s'inscrit dans "une logique d'arbitrage stratégique visant à consolider les axes prioritaires, à renforcer la connectivité régionale et intercontinentale et à assurer une meilleure adéquation entre l'offre et les dynamiques de trafic observées sur ces marchés". Air Algérie a ainsi invité sa clientèle à consulter les horaires actualisés et les éventuelles modifications de programme via ses canaux officiels et l'ensemble de son réseau de distribution, selon la même source.

LUTTE CONTRE LA DROGUE
Oran: saisie de plus de 9 kg de cocaïne

La brigade mobile relevant de l'Inspection divisionnaire des Douanes d'Oran Extérieur, en coordination avec un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a procédé à la saisie de 9,11 kg de cocaïne et de 2,818 kg de kif traité, ainsi qu'à l'arrestation de deux individus, a indiqué, la Direction générale des Douanes algériennes. La même source a précisé que l'opération a également permis la saisie d'une somme d'argent estimée à 3,319,000 DA, en plus de deux véhicules.

Les deux individus arrêtés ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Es-Senia afin de poursuivre les procédures d'enquête, a-t-on ajouté.

Saisie de plus d'un quintal de kif traité en provenance du Maroc (Sûreté nationale)

Le Service central de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants (SCLTIS) a saisi, au cours de la semaine écoulée, plus d'un quintal de kif traité en provenance du Maroc et arrêté trois (3) membres du réseau criminel organisé, a indiqué un communiqué des services de la Sûreté nationale.

"Dans le cadre de la poursuite par les unités opérationnelles spécialisées de la Sûreté nationale des opérations de lutte contre la criminalité organisée transnationale, le SCLTIS a saisi, la semaine dernière, un (1) quintal et 10 kg de kif traité en provenance du Maroc, et arrêté trois (3) membres du réseau criminel organisé", a précisé la même source.

L'opération qui a été menée suite à "des investigations de terrain approfondies dans une wilaya du sud-ouest du pays, sous la supervision du parquet territorialement compétent", a permis aux enquêteurs du SCLTIS de dévoiler le mode opératoire adopté par les membres du réseau et de déjouer une tentative d'acheminement de la cargaison de drogue saisie, a ajouté le communiqué.

Horaire des prières



Fajr :	06h10
Dohr :	13h02
Asr :	16h02
Maghreb :	18h26
Isha :	19h48

MÉTÉO

Alger	:	15°	09°
Oran	:	17°	10°
Annaba	:	14°	10°
Béjaïa	:	12°	08°
Tamanrasset	:	26°	15°

ORAN

Clôture de la 2e édition du Salon national de la micro-activité

La deuxième édition du Salon national de la micro-activité s'est achevée, samedi au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran.

Organisé par l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), l'événement a enregistré la participation de plus de 240 exposants venus de différentes wilayas du pays, représentant divers secteurs d'activité, indique-t-on.

Lors de la cérémonie de clôture, à laquelle a assisté le Secrétaire général de la wilaya, Fodil Laïdani, la Directrice générale de l'ANGEM, Mme Souad Bendjemil, a indiqué que ce Salon a été "une réussite au regard de la forte participation de différents secteurs et de wilayas, contribuant ainsi à la promotion de la production locale".

Elle a souligné que durant les trois jours du Salon, divers produits ont été exposés, notamment dans les secteurs de l'artisanat et des métiers traditionnels à dimension économique et sociale, ainsi que dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche, qui ont été fortement représentés à cette manifestation. Mme Bendjemil a précisé que cette manifestation a constitué une opportunité pour écouter les préoccupations des porteurs de micro-activités, leurs idées et les défis auxquels ils font face, notamment en matière de commercialisation. Elle a ajouté que le lancement récent de la plateforme numérique "ANGEM-Market" vise à résoudre une partie de ces difficultés en assurant la commercialisation électronique des produits des bénéficiaires de microcrédits.

A cette occasion, les lauréats des concours de cuisine traditionnelle, du meilleur stand et du meilleur produit dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'artisanat, du bâtiment, de la sculpture sur bois, ainsi que du meilleur produit féminin rural, entre autres, ont été honorés, signale-t-on.

En marge de la cérémonie de clôture, une convention de coopération a été signée entre l'Agence nationale de gestion du microcrédit et l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), en présence de son Directeur général, Abdelfahid Belmehdi. Cette convention vise à former les porteurs de microprojets en matière de propriété industrielle et intellectuelle afin de protéger et de préserver leurs produits.

Une autre convention a également été signée avec la Chambre nationale de l'agriculture, en présence de son Secrétaire général, Missoum Saâd, afin d'accompagner, encadrer et former les porteurs de projets et micro-entreprises du secteur agricole, dans le but de renforcer le développement durable et la production locale.

ACCIDENTS DE LA ROUTE
10 morts et 415 blessés en 48 heures (Protection civile)

Dix (10) personnes ont trouvé la mort et 415 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 48 heures dans plusieurs wilayas, indique, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tébessa avec 3 personnes décédées, suite au renversement d'un véhicule léger qui a fait une chute d'un pont, survenu sur le CW 41 dans la commune d'El Kouif, précise la même source.

Pour ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 9 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant des appareils de chauffage et de chauffe-eau à l'intérieur de leurs domiciles respectifs dans les wilayas d'Alger (3 personnes), Laghouat (2 personnes) et une personne dans chacune des wilayas de Sétif, Annaba, Médéa et Oran.

Durant la même période, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 5 incendies urbains et divers à travers les wilayas de Bejaïa (2 personnes brûlées au 1er degré), Ghardaïa (3 personnes brûlées au 2e degré), Djelfa (2 blessés), Blida et Mila.

SOMMET AFRIQUE - ITALIE

Abdelmadjid Tebboune plaide pour un partenariat Italie-Afrique fondé sur la souveraineté et le développement partagé

À Addis-Abeba, au cœur diplomatique du continent, le président de la République Abdelmadjid Tebboune a réaffirmé avec force la vision de l'Algérie pour l'avenir des relations entre l'Afrique et l'Italie : un partenariat équilibré, respectueux de la souveraineté des États et résolument tourné vers le développement économique et social du continent.

Par Abed MEGHIT

Ce message stratégique a été adressé aux participants du deuxième Sommet Afrique-Italie, dans une allocution lue en son nom par le Premier ministre Sifi Ghribi, marquant la volonté d'Alger de contribuer activement à la redéfinition des coopérations internationales avec l'Afrique.

Dans un contexte géopolitique marqué par une recomposition des équilibres économiques mondiaux et par une affirmation croissante de la voix africaine sur la scène internationale, le chef de l'État a souligné que le succès du partenariat entre l'Afrique et l'Italie repose sur des fondements clairs : le respect des choix de développement des nations africaines, la promotion d'investissements structurants et la construction de relations durables fondées sur la confiance mutuelle et l'intérêt commun.

Le discours présidentiel intervient alors que le sommet se tient parallèlement aux travaux de l'Union africaine, une concordance qui, selon le président, confère à cette rencontre une dimension politique particulière.

Elle témoigne d'une prise de conscience croissante du rôle stratégique du continent africain dans l'architecture des partenariats internationaux et souligne la responsabilité collective des acteurs engagés dans ces coopérations.

Pour Alger, cette convergence diplomatique impose une vision claire et une mise en œuvre effective des engagements pris.

L'Algérie considère que l'Afrique n'est plus disposée à être un simple terrain d'application de politiques conçues ailleurs.

Le continent, a insisté le président, aspire à être un acteur souverain dans l'élaboration et la conduite des stratégies qui le concernent.

Cette affirmation s'inscrit dans une dynamique africaine plus large, portée par des ambitions de transformation économique, de diversification productive et d'intégration régionale.

Au cœur de cette vision figure la nécessité d'établir des partenariats équilibrés, reposant sur la réciprocité et la stabilité à long terme.

L'approche prônée par l'Algérie s'éloigne des logiques conjoncturelles ou unilatérales pour privilégier des coopérations structurantes capables de



générer une valeur ajoutée durable, tant pour les économies africaines que pour leurs partenaires.

Dans ce cadre, le chef de l'État a salué les initiatives visant à renforcer la coopération entre l'Algérie et l'Italie, citant notamment l'expérience bilatérale entre les deux pays comme un modèle concret de partenariat stratégique fondé sur la confiance et la convergence des intérêts.

Cette relation, construite sur plusieurs décennies, s'illustre particulièrement dans le domaine énergétique, où la coopération entre Sonatrach et ENI constitue l'un des piliers de la sécurité énergétique italienne et un levier majeur de développement pour l'Algérie.

Selon la vision algérienne, la coopération énergétique ne se limite pas à un échange de ressources, mais s'inscrit dans une logique de partenariat stratégique à long terme.

Elle englobe l'exploration, la production, le transfert de technologies et la consolidation des capacités nationales, contribuant ainsi à renforcer l'autonomie économique des pays africains tout en garantissant la stabilité des approvisionnements pour leurs partenaires. Au-delà du secteur énergétique, l'expérience algéro-italienne s'étend à d'autres domaines jugés essentiels pour le développement durable.

Le projet agricole intégré mené à Timimoun illustre cette volonté de promouvoir la sécurité alimentaire et la création de valeur locale à travers des investissements structurants.

De même, le Centre de formation, de recherche et d'innovation agricole

Enrico-Mattei implanté à Sidi Bel Abbès incarne une coopération tournée vers l'avenir, axée sur le renforcement du capital humain, le transfert de connaissances et la diffusion de l'innovation au bénéfice du continent.

Pour Alger, de telles initiatives démontrent que les partenariats internationaux peuvent devenir de véritables instruments de transformation économique lorsqu'ils respectent les priorités nationales et s'inscrivent dans une perspective africaine.

Le chef de l'État a ainsi insisté sur la nécessité de garantir un financement adéquat des projets et d'assurer leur mise en œuvre effective, condition essentielle pour traduire les engagements politiques en résultats concrets.

L'allocution présidentielle a également souligné l'importance de coordonner les initiatives de coopération avec les grandes orientations stratégiques du continent, notamment celles visant à accélérer l'intégration économique et à promouvoir un développement inclusif.

Dans cette perspective, l'Algérie réaffirme son engagement à contribuer activement à la réussite du partenariat Afrique-Italie, dans un esprit qu'elle qualifie de responsable et constructif.

Cette position s'accompagne d'un appel à franchir une nouvelle étape dans la coopération entre les deux rives de la Méditerranée, à travers une approche plus ambitieuse, plus inclusive et plus efficace.

L'objectif affiché est de bâtir un avenir commun prospère, fondé sur des intérêts partagés et sur une vision stra-

tégique de long terme. Le président a également tenu à exprimer les remerciements de l'Algérie aux autorités italiennes pour l'organisation du sommet et pour le choix de la capitale éthiopienne comme lieu de rencontre. Cette décision symbolique, en plaçant les discussions au siège institutionnel du continent, renforce selon lui la légitimité africaine du dialogue et témoigne d'un respect accru pour les priorités et les aspirations des peuples africains.

Dans un contexte international marqué par des défis économiques, énergétiques et climatiques majeurs, l'intervention du président algérien s'inscrit dans une démarche plus large visant à repositionner l'Afrique comme un partenaire stratégique incontournable.

L'Algérie défend une vision des relations internationales fondée sur l'équilibre, la solidarité et le respect des souverainetés nationales, considérant que la stabilité et la prospérité globales passent nécessairement par le développement durable du continent africain.

L'intervention présidentielle met ainsi en lumière la place croissante de l'Afrique dans les dynamiques géopolitiques contemporaines et la volonté de plusieurs États africains de redéfinir les modalités de leur coopération avec leurs partenaires internationaux.

Pour Alger, l'avenir des relations Afrique-Italie dépendra de la capacité des deux parties à traduire leurs engagements politiques en actions concrètes, à renforcer la confiance mutuelle et à promouvoir des projets porteurs de transformation économique réelle.

Au terme de son message, le président de la République a réaffirmé la disponibilité de l'Algérie à poursuivre son engagement pour faire aboutir ce partenariat stratégique, convaincu que l'établissement de relations fondées sur la souveraineté, le respect mutuel et le développement partagé constitue la voie la plus sûre pour répondre aux aspirations des peuples africains et européens.

À Addis-Abeba, ce plaidoyer en faveur d'un partenariat équitable et structurant a ainsi donné le ton d'une coopération que l'Algérie souhaite orientée vers l'efficacité, la responsabilité et la prospérité commune, dans un monde où la voix de l'Afrique entend désormais peser pleinement dans la définition de son propre destin.

ALGÉRIE - NIGER

Le président de la République du Niger en visite de fraternité et de travail aujourd'hui en Algérie

Le président de la République du Niger, chef de l'Etat, le Général d'Armée Abdourahmane Tiani, effectuera, à partir de dimanche, une visite de fraternité et de travail en Algérie, à la tête d'une importante délégation, à l'invitation du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique samedi un communiqué de la Présidence de la République.

À l'invitation du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Général d'Armée Abdourahmane Tiani, président de la République du Niger, Chef de l'Etat, effectuera, les 15 et 16 février, une visite de fraternité et de travail en Algérie, à la tête d'une importante délégation", lit-on dans le communiqué.

Cette visite vise à "renforcer les liens de fraternité, de coopération et de bon voisinage entre les deux pays frères, dans le cadre d'une nouvelle dynamique visant à tirer le meilleur parti de leurs capacités et potentialités, au bénéfice des peuples algérien et nigérien".

Cette visite constituera également une "opportunité pour examiner des questions politiques liées au continent africain, en général, et au voisinage sahélien, en particulier", ajoute la même source.

APS

PARTIS

Le Parti des travailleurs organise une rencontre de ses militants à Chlef

Le Parti des travailleurs (PT) a organisé, samedi à Chlef, une rencontre de ses militants en vue de les sensibiliser à l'importance de la participation aux prochaines échéances électorales.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, la secrétaire générale du parti, Louis Hanoune, a appelé à "une participation massive pour assurer la réussite des prochaines échéances électorales", soulignant que la question ne se limite pas au renforcement du processus démocratique, mais concerne également la protection de notre pays et la préservation de sa stabilité.

Mme Hanoune a, par ailleurs, insisté sur la nécessité pour les militants du parti de "s'engager dans la sensibilisation des citoyens à l'importance de l'inscription sur les listes électorales afin de participer au scrutin et de choisir leurs représentants".

Elle a également évoqué "les acquis positifs de la loi de finances 2026, relatifs à l'augmentation des salaires, des pensions et des transferts sociaux", mettant aussi en avant "les grands projets lancés par l'Etat dans les secteurs du logement, de la santé, du dessalement de l'eau de mer et des chemins de fer".

Le parti Sawt Echaab organise une rencontre de ses militants à Khenchela

Le parti Sawt Echaab a organisé samedi une rencontre de ses cadres et militants dans la wilaya de Khenchela durant laquelle l'appel a été réitéré pour "la consolidation du front intérieur et l'affrontement des diverses campagnes qui ciblent le pays et sa stabilité".

Dans son allocution à l'occasion, le président du parti Lamine Osmani a indiqué que sa formation politique adopte "l'approche du dialogue constructif et serein et l'écoute permanente et la défense des préoccupations des citoyens", invitant les jeunes à "s'impliquer et participer à la vie politique".

Il a également mis l'accent sur l'importance de la participation des citoyens aux prochains rendez-vous électoraux pour "choisir leurs représentants au sein des différentes assemblées élues afin de renforcer la démocratie, servir l'intérêt général et concrétiser les aspirations des citoyens".

TISSEMSILT

M. Benmbarek préside une rencontre avec les militants du FLN

Le Secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmbarek a présidé, samedi à la Maison de la culture Mouloud Kacem-Naït Belkacem à Tissemsilt, une rencontre avec les militants et cadres du parti dans la wilaya.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Benmbarek a appelé à "faire face à toutes les tentatives désespérées visant la stabilité de notre pays et à la diffusion d'idées destructrices parmi les jeunes", estimant que "l'Algérie est ciblée parce qu'elle est souveraine dans ses décisions et qu'elle se tient toujours aux côtés des causes justes dans le monde".

Il a souligné que "la bataille actuelle est une bataille de conscience pour contrer le discours de désinformation qui cherche à porter atteinte aux institutions de notre pays et à minimiser les réa-

TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'État exige un saut qualitatif du réseau mobile et une couverture nationale équitable

La modernisation des infrastructures numériques et l'amélioration de la qualité des services de télécommunication figurent désormais parmi les priorités majeures de l'action publique.

Par Abed MEGHIT

Dans cette optique, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a réuni les opérateurs de téléphonie mobile Djezzy, Ooredoo et Mobilis pour une évaluation approfondie de la qualité du réseau et de la couverture nationale.

Cette réunion stratégique, tenue en présence du président de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques, Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques, s'inscrit dans une démarche de responsabilisation des opérateurs et de renforcement des obligations de service public.

Le ministre a insisté sur la nécessité d'améliorer de manière tangible la qualité des prestations offertes aux citoyens, en rappelant le respect strict des cahiers des charges et des normes techniques en vigueur. Les auto-



rités ont exigé la mise en place d'un programme de rattrapage visant à corriger les insuffisances observées, notamment dans les zones rurales et les axes routiers du Sud.

La couverture des zones éloignées, y compris pour les appels d'urgence, constitue un enjeu de sécurité publique autant qu'un impéra-

tif de développement territorial équilibré.

La rencontre a également souligné l'importance d'une communication transparente avec les usagers, en particulier lors des pannes techniques ou des opérations de maintenance.

Cette exigence traduit une nouvelle approche de la relation entre opérateurs et

citoyens, fondée sur la transparence, la responsabilité et la qualité de service.

Des délais précis ont été fixés pour l'achèvement de l'extension de la couverture avant la fin de l'année, avec un suivi périodique des engagements afin de garantir des résultats mesurables.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté de faire du numérique un levier de modernisation économique et sociale, en assurant un accès équitable aux services de communication sur l'ensemble du territoire.

En plaçant les opérateurs face à leurs responsabilités, l'Etat affirme sa détermination à garantir un réseau performant, inclusif et conforme aux standards internationaux.

L'amélioration de la connectivité nationale apparaît désormais comme un pilier essentiel de la transformation numérique et du développement durable, au service de la compétitivité économique et de la cohésion territoriale.

LA SOUVERAINETÉ JURIDIQUE À L'ÉPREUVE DE L'ARBITRAGE INTERNATIONAL

Un séminaire stratégique au cœur des mutations économiques

Par Abed MEGHIT

Dans un contexte mondial marqué par la multiplication des litiges transfrontaliers et la transformation accélérée des économies nationales, la capitale algérienne a accueilli l'ouverture d'un séminaire international de haut niveau consacré à l'arbitrage international et aux modes alternatifs de règlement des différends.

Organisée par le Barreau d'Alger, en partenariat avec l'Union nationale des entrepreneurs publics et le Conseil du renouveau économique algérien, cette rencontre scientifique et institutionnelle rassemble juristes, experts économiques, décideurs publics et praticiens du droit autour d'un thème

d'actualité : la conciliation entre souveraineté nationale et efficacité des mécanismes d'arbitrage.

La cérémonie inaugurale, organisée au Centre international de conférences Abdelaïd-Rahal, s'est déroulée dans une atmosphère solennelle, marquée par la présence de membres du gouvernement, de représentants d'instances officielles et de responsables d'organisations professionnelles.

Placé sous le slogan « Le défi algérien », l'événement ambitionne de positionner le pays comme un acteur crédible dans l'architecture juridique internationale, en consolidant son cadre institutionnel et en renforçant la culture de l'arbitrage. Au cœur des débats, la question de la souveraineté juridique a suscité un intérêt particulier.

Dans un monde où les flux d'investissements et de capitaux traversent les frontières avec une intensité croissante, les États sont appelés à trouver un équilibre subtil entre la protection de leurs intérêts stratégiques et l'adhésion aux standards internationaux de règlement des différends.

Les intervenants ont souligné que l'arbitrage international, loin d'être une remise en cause de l'autorité étatique, peut constituer un levier de sécurisation des investissements et un facteur d'attractivité économique.

Les communications scientifiques ont mis en lumière l'évolution des pratiques arbitrales et l'émergence de mécanismes hybrides combinant médiation, conciliation et arbitrage.

Cette approche plurielle reflète une tendance mondiale visant à privilieriser des solutions rapides, efficaces et moins conflictuelles que les procédures judiciaires classiques.

Dans cette perspective, l'Algérie apparaît déterminée à moderniser son environnement juridique afin d'offrir

aux opérateurs économiques nationaux et étrangers des garanties de stabilité et de prévisibilité.

Plusieurs experts ont insisté sur la nécessité de développer une expertise locale solide dans le domaine de l'arbitrage.

La formation des juristes, la spécialisation des magistrats et l'adaptation des textes législatifs figurent parmi les priorités identifiées pour accompagner la transformation du paysage économique national.

L'enjeu dépasse la simple résolution des litiges : il s'agit d'inscrire le droit comme instrument de gouvernance économique et de compétitivité internationale.

Les discussions ont également abordé les implications géopolitiques de l'arbitrage international, notamment dans les secteurs stratégiques tels que l'énergie, les infrastructures et les partenariats public-privé.

La sécurisation juridique de ces domaines apparaît comme un impératif pour soutenir les politiques de diversification économique et encourager l'investissement productif.

En filigrane, ce séminaire révèle la volonté de l'Algérie de s'inscrire pleinement dans les dynamiques globales tout en préservant ses prérogatives souveraines.

En réunissant acteurs institutionnels et experts internationaux, cette rencontre constitue un espace de réflexion stratégique sur l'avenir du droit économique et sur le rôle du pays dans la gouvernance juridique mondiale.

L'événement se présente ainsi comme un jalon important dans la consolidation d'un environnement juridique moderne, capable d'accompagner les ambitions économiques nationales et de répondre aux défis d'un monde interdépendant.

BECHAR**Un pôle industriel majeur à Toumiat pour l'exploitation du gisement de fer de Gara Djebilet**

Les activités d'exploitation du gisement de fer de Gara Djebilet, dans la wilaya de Tindouf, bénéficieront du soutien d'un pôle industriel majeur dans la wilaya voisine de Bechar, en l'occurrence la zone industrielle de Toumiat (50 km au Nord de Bechar), qui s'étend sur une superficie de 1.478 hectares extensibles, ont indiqué les services de la wilaya.

Dans cette nouvelle zone industrielle, où le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait procédé, en avril 2025, à la pose de la première pierre d'un complexe dédié à la production de concentré et de boulettes de minerai de fer, lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya, diverses initiatives ont été concrétisées dans cette zone, avec pour ambition d'en faire un pôle d'excellence dans le domaine de la sidérurgie, apte à jouer un rôle stratégique dans la valorisation du gisement de fer.

A ce titre, cette zone industrielle, implantée à proximité de la route nationale RN6A, reliant le Sud-Ouest au Nord du pays et de la ligne ferroviaire Bechar-Oran, dispose déjà de quatre (4) grandes importantes sources d'alimentation en énergie électrique, à savoir la ligne très haute tension (HTT) 220 kilovolts Nâama-Bechar, la ligne 30 kilovolts en sus de deux (2) grands transformateurs de électriques, le premier d'une capacité de 30/60/220 kilovolts et le second de 200/400 kilovolts, en voie d'achèvement, selon des données détaillées de la fiche technique de cette zone industrielle, créée par l'arrêté 869 du wali de Bechar, le 27 juillet 2023.

Pour les besoins en eau de cette zone, il a été procédé auparavant à la concrétilisation de plusieurs opérations, dont la réalisation et l'équipement de dix (10) importants forages pour un coût de plus d'un (1) milliard de DA, d'un château d'eau



d'une capacité de retenue de 5.000 m³, d'un coût de 540 millions DA, en plus de la réalisation d'une adduction de 63 km pour l'acheminement des eaux traitées issues de la station de traitement et d'épuration des eaux usées (STEP) de Bechar, d'une capacité de traitement de 51.000 m³/an, a-t-on indiqué au secteur local de l'hydraulique. Deux (2) autres importantes sources d'approvisionnement de la zone industrielle en ce précieux liquide sont programmées à partir des transferts des champs de captage des eaux abondantes de Bousir et Guetrani, au Nord de Bechar, a-t-on souligné à la même direction.

S'agissant du réseau routier, la zone industrielle a été reliée à la RN6A, grâce à la réalisation d'une nouvelle route d'une longueur de 1,7

Km, et a été récemment dotée d'un héliport d'une surface de 22.500 mètres carrés.

Concernant les réseaux des technologies de la communication et de l'information, la direction opérationnelle locale d'Algérie-Télécom a précisé que l'existence à proximité de cette zone de deux (2) importants points et réseaux de fibre optique, devrait faciliter considérablement sa connexion, à l'avenir, aux réseaux nationaux des télécommunications.

Auparavant, un investissement sectoriel de 400 millions DA a été consacré par le secteur de l'industrie pour le financement des travaux d'aménagement de cette zone, et ce, dans le cadre d'une autorisation de programme de plus de sept (7) milliards DA, a-t-on fait savoir à la direction locale du secteur de l'industrie.

TINDOUF**Mme Arhab met en avant le rôle du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels dans l'accompagnement des grands projets stratégiques**

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mme Nacima Arhab, a mis en exergue, samedi à Tindouf, le rôle que joue son secteur dans l'accompagnement des grands projets stratégiques et dans la préparation de compétences nationales qualifiées.

Dans une déclaration à la presse, en marge de la clôture de la Semaine d'intégration des stagiaires des spécialités minières, au premier jour de sa visite d'inspection dans la wilaya, la ministre a indiqué que cette manifestation, abritée par la wilaya de Tindouf, a vu la participation de plus de 160 stagiaires et encadreurs des wilayas d'Oum El-Bouaghi, Constantine, Tébessa et Tindouf.

Elle a constitué un espace d'échange d'expériences et de renforcement de la coopération et de la complémentarité entre les établissements de formation professionnelle à travers le pays. La ministre a



précisé que l'organisation de cette semaine de formation s'inscrit dans le cadre des démarches du secteur visant à accompagner la dynamique que connaît le secteur des mines, notamment l'exploitation de la mine de fer de Gara Djebilet, dans la wilaya de Tindouf, qui revêt une dimension nationale structurante.

Mme Arhab a rappelé que la valorisation du nouvel essor minier que connaît le pays, une concrétilisation des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, nécessite l'investissement dans la ressource humaine,

poursuivre le développement des compétences, afin de contribuer à la construction d'une Algérie productive et forte grâce à ses compétences et à sa jeunesse.

A cette occasion, elle a également salué la contribution des différentes parties ayant participé à l'organisation de cette manifestation, notamment les autorités locales, les directeurs des établissements de formation professionnelle et de l'université, ainsi que les cadres du secteur des wilayas participantes, et a affirmé la poursuite de telles initiatives soutenant l'intégration des jeunes dans les grands projets nationaux.

A noter que la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels poursuit sa visite dans la wilaya de Tindouf. Le programme du premier jour a compris également une rencontre avec les formateurs de l'Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) Mohamed-Merzougui.

BISKRA**Vers la mise en terre de 100.000 plants**

Près de 100.000 plants d'arganier, espèce à importante valeur économique et écologique, seront mis en terre dans la wilaya de Biskra "à l'horizon 2027", a-t-on appris hier auprès du directeur général des forêts (DGF).

Dans une déclaration à la presse en marge de l'opération de plantation de 3.000 arganiers à la ferme pilote Omar Driss dans la commune de Loutaya dans le cadre de la grande campagne nationale de plantation de 5 millions arbres à travers le pays, M. Djamel Touahria, a indiqué que ce projet "s'inscrit dans le cadre des efforts de développement de cette espèce au regard de sa longévité et sa résistance au climat subsaharien".

Outre sa valeur écologique pour le développement du couvert végétal, cette espèce présente une importance économique en matière d'extraction des huiles essentielles, a-t-il ajouté, affirmant que tous les moyens ont été mobilisés pour le succès de ce projet, notamment à travers l'irrigation au goutte-à-goutte afin de favoriser sa croissance et son entrée en phase de production.

Le même responsable a appelé à développer cette espèce et élargir les aires de sa plantation surtout qu'elle est adaptée aux conditions subsahariennes et que les expériences menées ont donné des résultats positifs.

Le directeur général des forêts a présidé en compagnie des autorités locales de la wilaya l'opération de plantation avec la participation des représentants de plusieurs secteurs et du président de l'association "El Djazaïr El Khadra" (l'Algérie verte) Fouad Maala.

L'arganier est un arbre peu gourmand en eau qui résiste à la sécheresse et aux températures élevées.

Son fruit jaune dont le noyau est exploité pour l'extraction à froid de l'huile essentielle d'argan, note-t-on.

TIZI-OUZOU**Le barrage de Taksebt rempli à 40% après les dernières pluies**

Le taux de remplissage du barrage de Taksebt, sis à la sortie Sud du chef-lieu de wilaya de Tizi-Ouzou, a atteint 40% de ses capacités de stockage, soit 68 millions de m³, ont indiqué les services de la wilaya.

Les dernières pluies ainsi que la neige, enregistrées dans la wilaya de Tizi-Ouzou ces dernières semaines ont permis d'augmenter le niveau d'eau du barrage de Taksebt, l'un des plus importants du pays, avec une capacité de stockage de 180 millions de m³, a souligné la même source.

Le wali Aboubakr Esseddik Boucetta a effectué, aujourd'hui, une visite d'inspection au niveau du barrage pour s'enquérir de l'état de son remplissage après les dernières pluies ainsi que de l'opération de nettoyage lancée par l'agence nationale des barrages et des transferts (ANBT).

M. Boucetta a instruit les responsables de cette structure de veiller au bon fonctionnement des différentes opérations engagées ainsi que sur la régularité de la distribution de la ressource.

Il a également inspecté la station de transfert des eaux de l'Oued Sebaou vers le barrage de Taksebt d'une capacité de 230.000 m³/jour, où un exposé sur la possibilité de création d'une nouvelle station à même de porter la quantité transférée à 450.000 m³/jour.

Le chef de l'exécutif local a, là aussi, instruit les responsables de cette station à veiller à son bon fonctionnement et de prendre toutes les mesures nécessaires pour son entretien afin d'éviter les pannes techniques préjudiciables à l'opération de transfert.

A noter que le barrage de Taksebt qui alimente les wilayas de Tizi-Ouzou, Boumerdes et une partie de la wilaya d'Alger, avait souffert du stress hydrique avant la mise en service, début 2023, de la station de transfert des eaux de l'Oued Sebaou vers ce barrage.

ALGÉRIE - UE

Des projets de coopération en préparation dans le domaine de l'investissement

L'ambassadeur de la Mission de l'Union européenne (UE) en Algérie, Diego Mellado, a mis en avant, samedi à Alger, la dynamique que connaît le partenariat entre l'Algérie et l'UE, qui entretiennent des relations "excellentes", ajoutant que de nouveaux projets de coopération sont en préparation pour la période 2026-2027, notamment dans le domaine de l'investissement.



Le partenariat entre l'UE et l'Algérie "est extrêmement riche, très intense" a indiqué M. Mellado, dans une déclaration en marge de la 2e édition du "Rendez-vous de l'art contemporain", relevant les récentes échanges entre le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, avec de hauts responsables européens, ainsi que la

visite, jeudi dernier à Alger, du Commissaire européen à l'Energie lors de la 6e réunion du dialogue politique de haut niveau sur l'énergie Algérie-UE. "Pour nous, ce qui est toujours important, c'est les bonnes relations entre les différents Etats membres et l'Algérie, ce qui est toujours très important pour les excellentes relations entre le bloc européen, l'Union européenne et l'Algérie", a-t-il souligné.

Qualifiant l'Algérie de "partenaire stratégique" pour l'UE, M. Mellado a indiqué que des visites ministrielles et des responsables européens de haut niveau sont prévues "bientôt", dont celle de représentants de la Banque européenne d'investissement (BEI). Dans ce cadre, un accent particulier sera mis sur le dialogue économique à travers un échange direct sur la façon de mieux intégrer nos

économies, affirme M. Mellado, qui a fait part de l'intérêt de l'UE de lancer de nouveaux projets pour la période 2026-2027.

Concernant l'Accord d'association entre l'Algérie et l'UE, il a estimé que la priorité est de renforcer les échanges commerciaux et assurer que les produits algériens puissent avoir un meilleur accès au marché européen, de même pour les investissements européens en Algérie.

HYDROCARBURES

MM. Arkab et Adjal examinent les moyens de renforcer la coopération avec le ministre burkinabè de l'Energie, des Mines et des Carrières

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, et le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, ont examiné, vendredi à Ouagadougou, avec le ministre burkinabè de l'Energie, des Mines et des Carrières, Yacouba Zabré Gouba, les moyens de renforcer le partenariat et la coopération dans plusieurs domaines, et ce dans le cadre de la visite qu'ils effectuent en République du Burkina Faso, a indiqué un communiqué conjoint des deux ministères.

La rencontre s'est déroulée en présence du PDG du groupe Sonatrach, Nour Eddine Daoudi et du PDG de la société Naftal, Djamel Cherdoud, ainsi que des cadres du secteur et des représentants du corps diplomatique algérien accrédité à Ouagadougou, et du côté burkinabè, des représentants de différents organismes gouvernementaux, notamment ceux des hydrocarbures, de l'électricité, des mines et de l'industrie. Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la dynamique renouvelée marquant la coopération algéro-burkinabè, en concrétisation des orientations du président de la République, M. Abdelfadjid Tebboune, visant à consolider les partenariats africains et à renforcer la coopération Sud-Sud, notamment dans les secteurs stratégiques à impact direct sur le développement socioéconomique, selon le communiqué.

Les entretiens entre les deux parties ont été l'occasion de passer en revue l'état et les perspectives de la coopération

bilatérale, mais aussi de réaffirmer leur volonté commune de promouvoir les relations au niveau d'un partenariat stratégique fondé sur les intérêts mutuels et l'intégration économique.

Dans le domaine des hydrocarbures, les échanges ont porté sur les perspectives d'approvisionnement du Burkina Faso en produits pétroliers raffinés, et le renforcement de la coopération entre le groupe Sonatrach et la Société nationale burkinabè d'hydrocarbures (Sonabhy), notamment en matière d'approvisionnement, d'amélioration de la chaîne logistique, de développement des capacités de stockage et de distribution, et de renforcement de la sécurité des approvisionnements. Les deux parties ont également examiné les mécanismes permettant au Burkina Faso de bénéficier de l'expertise algérienne dans la production, le transport et la distribution de produits pétroliers, notamment le gaz de pétrole liquéfié (GPL) et le propane, ainsi que la possibilité d'accompagner le Burkina Faso à créer un centre de remplissage de bouteilles de gaz butane, en le dotant des équipements nécessaires, y compris les bouteilles et leurs accessoires, outre des programmes de formation spécialisées, ajoute la même source.

Dans ce cadre, M. Arkab a fait part de la disponibilité de l'Algérie à accompagner le Burkina Faso le long de la chaîne de valeur dans le secteur de l'électricité, en s'appuyant sur l'expertise technique et d'ingénierie dont dispose la société Sonelgaz, précise le communiqué.

Les aspects réglementaires et institutionnels y afférents, tout en intensifiant les programmes de transfert de connaissances et de formation au profit des cadres burkinabè.

Quant au domaine de l'électricité et des énergies renouvelables, ajoute le communiqué, les deux parties ont passé en revue les opportunités de développement de la coopération entre le groupe Sonelgaz et la Société nationale d'électricité du Burkina Faso (Sonabel), notamment en matière d'augmentation des capacités de production, de développement des réseaux de transport et de distribution, d'accompagnement des projets structurants, de maintenance et de fourniture d'équipements électriques, ainsi que de soutien aux programmes d'électrification rurale et de développement des projets d'énergies renouvelables.

A cet égard, M. Adjal a réitéré "la disponibilité de l'Algérie à accompagner la partie burkinabè tout le long de la chaîne de valeur dans le secteur de l'électricité, en s'appuyant sur l'expertise technique et d'ingénierie dont dispose la société Sonelgaz", précise le communiqué.

Evoquant le secteur minier, les deux parties ont examiné les voies et moyens de renforcer la coopération dans le domaine de l'exploitation et de la transformation des ressources minérales, à travers l'échange d'expertises et d'expériences, le transfert de connaissance et la formation, en vue de valoriser les ressources naturelles et de réaliser une va-

SECTEUR INDUSTRIEL À BORDJ BOU ARRERIDJ

5 nouvelles unités de production opérationnelles

Le secteur industriel s'est renforcé, dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, par la mise en service de cinq (5) nouvelles unités de production, parallèlement à l'enregistrement de 50 nouveaux projets d'investissement dans le cadre de la plateforme numérique de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), a-t-on appris, samedi, auprès de la wilaya.

La même source a précisé que les nouvelles unités de production opèrent dans les domaines de la fabrication d'appareils de chauffage, de batteries de véhicules, de pièces de recharge automobile, de châssis et de remorques, ainsi que dans la production de meubles et d'éléments de décos modernes, permettant la création de 345 postes de travail.

Les services de la wilaya ont également souligné qu'il est prévu que 17 projets d'investissement supplémentaires entrent en phase de production au cours de l'année en cours (2026) avec, à la clé, la création d'environ 1.400 postes d'emploi.

S'agissant du suivi des projets d'investissement via la plateforme numérique de l'AAPI, la wilaya de Bordj Bou Arreridj a bénéficié de 20 projets d'investissement dans les zones industrielles "Aouchiche-Abdelmadjid", à El Hammadia et de "Belaid-Abdeslam" à Ras El Oued, dont certaines sont en phase de réalisation.

Des projets qui devraient générer, une fois opérationnels, plus de 3.600 postes de travail, a-t-on affirmé de même source.

Dans le cadre de la relance des projets d'investissement et des travaux de la commission de wilaya chargée du suivi et de l'assainissement du foncier industriel, 47 dossiers de différentes activités, relatifs, notamment, à des changements d'activité et/ou de raison sociale, ont été étudiés, selon les services de la wilaya.

L'opération a abouti à la délivrance de 42 actes de concession, de 24 décisions de création et de 21 permis de construire, selon la même source, qui a néanmoins fait savoir que certains projets ont accusé du retard du fait de leurs promoteurs, ce qui a nécessité de "confirmer la possibilité de mettre en œuvre les mesures coercitives prévues par la loi en cas de prolongement du retard".

La lecture des chiffres publiés par l'AAPI fait ressortir que la wilaya a attiré 30 projets d'investissement supplémentaires, portant leur nombre total à 50, et ce, dans le cadre de la plateforme numérique destinée aux investisseurs.

Les nouveaux bénéficiaires seront invités à une séance de travail au cours de laquelle une feuille de route sera établie en vue de la concrétisation des projets sur le terrain, selon les services de la wilaya.

leur ajoutée à même de soutenir le développement économique des deux pays.

S'agissant du secteur industriel, les discussions ont porté sur les perspectives de développement de l'industrie du ciment au Burkina Faso, en tirant parti de l'expertise et des capacités de l'Algérie, à travers le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) dans ce domaine.

Dans ce cadre, M. Arkab a réaffirmé la disposition de l'Algérie à accompagner la partie burkinabè dans ce secteur.

Abordant l'importance particulière accordée à la formation et au renforcement des capacités humaines, la délégation algérienne a fait état de la disponibilité des instituts nationaux algériens relevant des secteurs des hydrocarbures, de l'énergie et des mines à accueillir des cadres techniques burkinabè dans le cadre de programmes de formation spécialisée dans ces domaines, en vue de développer les compétences nationales et de renforcer les capacités institutionnelles du Burkina Faso. Au terme de la rencontre, les deux parties ont réaffirmé leur volonté d'activer des mécanismes conjoints de suivi afin d'assurer la concrétisation des axes de coopération convenus, traduisant ainsi la forte volonté politique des deux pays de bâtir un partenariat durable dans les domaines énergétique, minier et industriel, au service des intérêts des deux peuples frères et du renforcement de la coopération africaine, selon les deux ministères.

TISSEMSILT

Lancement imminent d'une usine de pièces plastiques automobiles à Khemisti, un nouveau souffle industriel pour la wilaya

La dynamique de relance des projets confisqués dans le cadre de la lutte contre la corruption continue de produire ses effets concrets sur le terrain.

Par Abed Meghit

À Tissemsilt, une nouvelle étape décisive vient d'être franchie avec l'annonce imminente de l'entrée en activité d'une usine de production de pièces et accessoires automobiles en plastique, implantée dans la zone de Sidi Mansour, au sein de la commune de Khemisti.

C'est dans ce contexte que le wali de la wilaya, M. Bouzaïd Fethi, a reçu, jeudi 12 février 2026 au siège de la wilaya, M. Adjia Abdellakader, président-directeur général de la Société Générale d'Injection Plastique (GPI), en présence du directeur des Domaines.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des dernières concertations destinées à finaliser les préparatifs précédant le lancement officiel de cette unité industrielle stratégique.

Ce projet s'intègre pleinement dans l'engagement de l'État visant à remettre en exploitation l'ensemble des projets confisqués, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et à les intégrer dans le processus de développement national.

Il traduit, sur le terrain, la nouvelle vision économique axée sur la diversification de la production, la valorisation des capacités locales et la réduction de la



dépendance aux importations.

L'usine de Khemisti, spécialisée dans la fabrication de pièces plastiques destinées à l'industrie automobile, ambitionne de contribuer à la couverture des besoins du marché national en composants indispensables à l'assemblage et à la maintenance des véhicules.

En renforçant l'offre locale dans ce segment industriel sensible, elle participera également à la diminution de la facture d'importation, un objectif majeur inscrit au cœur des politiques publiques actuelles.

Lors de cette audience, le wali a souligné que la concrétisation de ce projet constitue une preuve supplémentaire des atouts considérables dont dispose la wilaya de Tissemsilt pour accueillir des investissements structurants.

Il a réaffirmé la détermination des autorités locales à accompagner les opérateurs économiques, en leur offrant toutes les facilités administratives nécessaires et en veillant à la création d'un climat propice à l'investissement productif.

Les discussions ont porté sur l'ensemble des préparatifs logistiques et organisationnels visant à garantir une mise en service optimale de l'usine.

Une attention particulière a été accordée à la simplification des procédures administratives, afin d'assurer un démarrage sans entraves et de lever toute contrainte susceptible de retarder l'exploitation effective du site.

Les échanges ont également mis en avant la nécessité d'une coordination continue entre les différents intervenants pour assurer la réussite de ce

projet à forte valeur ajoutée. Au-delà de son impact économique, cette nouvelle unité industrielle représente un véritable levier de développement local.

Elle est appelée à générer de nombreux postes d'emploi au profit de la main-d'œuvre locale, qu'il s'agisse d'ingénieurs, de techniciens spécialisés ou d'ouvriers qualifiés et non qualifiés.

En favorisant l'insertion professionnelle et la montée en compétences des jeunes de la région, le projet contribuera à dynamiser le tissu socio-économique de la wilaya.

L'implantation de cette usine à Sidi Mansour marque ainsi une avancée significative dans la trajectoire de redéploiement industriel de Tissemsilt.

Elle incarne la transformation d'un actif confisqué en moteur de croissance et d'espoir, illustrant concrètement la volonté des pouvoirs publics de faire de la relance productive un pilier central du développement durable.

À l'heure où l'Algérie s'engage résolument vers une économie plus diversifiée et compétitive, l'entrée en production prochaine de cette unité à Khemisti s'annonce comme un signal fort, porteur d'optimisme et de perspectives nouvelles pour toute la région.

Le développement de programmes de formation dans ce domaine, a ajouté la même source.

Les discussions ont également porté sur les opportunités d'échange d'expertise et de connaissances techniques, le renforcement des programmes de formation et le développement des compétences humaines, ainsi que sur la possibilité de tirer profit de l'expérience du Groupe Sonatrach et de ses filiales, notamment Naftal. Dans ce cadre, M. Daoudi a réaffirmé la disposition du groupe à accompagner les efforts de Sonabhy visant à développer le secteur des hydrocarbures et à améliorer sa performance, dans le cadre d'une approche fondée sur le partenariat équilibré et les intérêts mutuels, selon le ministère.

La Société nationale burkinabé d'hydrocarbures (Sonabhy) est une entreprise publique chargée de l'importation, du stockage, du transport, du traitement et de la commercialisation des hydrocarbures liquides et gazeux, outre la réalisation d'installations de stockage afin de garantir la sécurité énergétique du Burkina Faso.

HYDROCARBURES

Examen du renforcement des perspectives de partenariat entre Sonatrach et Sonabhy

Le groupe Sonatrach et la Société nationale burkinabé d'hydrocarbures Sonabhy ont examiné, vendredi à Ouagadougou (Burkina Faso), les moyens de renforcer la coopération et les perspectives de partenariat dans le secteur des hydrocarbures, notamment dans le domaine de l'investissement et de l'échange d'expertise et de connaissances techniques, a indiqué un communiqué du ministère des Hydrocarbures et des Mines.

L'examen des moyens de coopération entre les deux entreprises a eu lieu lors d'une réunion de coordination qui s'est déroulée au siège de la direction générale de la Sonabhy, ayant regroupé le PDG du groupe Sonatrach, M. Nour Eddine Daoudi, et le représentant du directeur général de la Sonabhy et ses cadres, ainsi que le directeur général des Hydrocarbures au ministère des Hydrocarbures et des Mines, Mourad Beldjehem, et le PDG de Naftal, Djamel Cherdoud, et ce dans le cadre de la visite de travail de la délégation algérienne en République du Burkina Faso.

Cette rencontre s'inscrit dans le

cadre de la dynamique renouvelée marquant la coopération algéro-burkinabé, en concrétisation des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à consolider les partenariats africains et à renforcer la coopération Sud-Sud, notamment dans les secteurs stratégiques à impact direct sur le développement socio-économique, selon le communiqué.

Au cours de cette réunion, les deux parties ont examiné les moyens de renforcer les relations de coopération et les perspectives de partenariat dans le secteur des hydrocarbures, notamment les mécanismes permettant au Burkina Faso de bénéficier de l'expertise algérienne dans la production, le transport et la distribution de produits pétroliers, dont le gaz de pétrole liquéfié (GPL) et le propane.

La possibilité d'accompagner le Burkina Faso à mettre en place un centre de remplissage de bouteilles de gaz butane et le doter en équipements nécessaires, notamment les bouteilles et leurs accessoires, a également été évoquée, outre le déve-

loppement de programmes de formation dans ce domaine, a ajouté la même source.

Les discussions ont également porté sur les opportunités d'échange d'expertise et de connaissances techniques, le renforcement des programmes de formation et le développement des compétences humaines, ainsi que sur la possibilité de tirer profit de l'expérience du Groupe Sonatrach et de ses filiales, notamment Naftal. Dans ce cadre, M. Daoudi a réaffirmé la disposition du groupe à accompagner les efforts de Sonabhy visant à développer le secteur des hydrocarbures et à améliorer sa performance, dans le cadre d'une approche fondée sur le partenariat équilibré et les intérêts mutuels, selon le ministère.

La Société nationale burkinabé d'hydrocarbures (Sonabhy) est une entreprise publique chargée de l'importation, du stockage, du transport, du traitement et de la commercialisation des hydrocarbures liquides et gazeux, outre la réalisation d'installations de stockage afin de garantir la sécurité énergétique du Burkina Faso.

ANNABA

L'extension du port phosphatier et le développement de la ligne minière Est représentent un défi national

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a souligné, samedi à Annaba, que le projet d'extension du port phosphatier et le développement et la modernisation de la ligne minière Est constituent "une priorité absolue et un défi national".

Le ministre, accompagné du wali, Abdelkrim Lamouri, et de responsables locaux, a précisé, lors d'une visite d'inspection et de travail au port d'Annaba où il s'est enquis de l'avancement des travaux d'extension de cette infrastructure qui comprennent, notamment, la réalisation d'un quai minéralier dans le cadre du projet de phosphate intégré, que l'Etat "ne négligera aucun effort pour garantir la livraison de ces projets vitaux dans les délais impartis".

D. Djellaoui a ajouté que cette infrastructure de base "constitue la pierre angulaire de la stratégie de diversification de l'économie nationale", avant d'insister sur "la nécessité de mobiliser les ressources nécessaires et de réunir tous les moyens humains et matériels", ainsi que sur la mise en place d'un système de travail en continu pour garantir la continuité des chantiers, de jour comme de nuit, y compris durant le mois sacré de Ramadhan.

Dans le même contexte, le ministre a présidé, au siège de la wilaya, une réunion technique élargie en présence des gestionnaires des entreprises nationales de réalisation, et du partenaire étranger, pour suivre le rythme d'avancement des travaux. Rappelant au cours de cette séance de travail que tous les intervenants sont "accompagnés en permanence par le gouvernement", il a appelé à "l'intensification de la coordination sur le terrain" et à la fourniture de toutes les facilités, insistant sur le fait que les délais contractuels de livraison du projet "représentent un engagement ferme et non négociable".

Lors de la deuxième étape de sa visite dans la wilaya, M. Djellaoui a inspecté les chantiers de modernisation et de dédoublement de la ligne minière Est Annaba-Blad El-Hadba (Tébessa), observant une halte au point kilométrique (PK) 4+000, où il a assisté au processus de mise en place du ballast. Il a considéré, sur place, que le développement de cette infrastructure ferroviaire constitue "un défi technique par excellence, au double plan de la technique et du délai", et "une priorité absolue en raison du lieu du projet avec le programme de phosphate intégré qui est le moteur des exportations hors hydrocarbures".

Le ministre a insisté auprès des responsables des entreprises de réalisation et des bureaux d'études sur "la nécessité de faire preuve de responsabilité et de rigueur dans l'exécution", soulignant que le suivi "sera régulier pour garantir la livraison de cette ligne ferroviaire vitale dans les délais impartis".

Il convient de noter que le projet d'extension du port permettra l'accostage de navires de gros tonnage, faisant ainsi de la wilaya d'Annaba une plateforme logistique mondiale capable d'attirer les plus grandes compagnies de transport maritime internationales, et d'accroître la compétitivité du produit minier sur les marchés étrangers.

En marge de sa visite de travail dans la wilaya d'Annaba, M. Djellaoui a donné le coup d'envoi de la grande campagne nationale de reboisement destinée à planter 5 millions d'arbres à travers le pays, soulignant à cette occasion que l'accompagnement des grands projets par une dimension environnementale s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant à construire une Algérie verte, et de réaliser une renaissance industrielle respectueuse de l'environnement.

APS

FORMATION PROFESSIONNELLE

Mascara: plus de 5.600 nouveaux postes pour la rentrée professionnelle

La Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Mascara a réservé plus de 5.600 nouveaux postes pédagogiques en prévision de la rentrée de la session de février, prévue aujourd'hui, a indiqué, samedi, la même direction.

Ainsi, plus de 1.000 postes ont été réservés à la formation par apprentissage, plus de 680 postes à la formation résidentielle, plus de 270 postes aux cours du soir et 270 postes dans le cadre de la formation qualifiante initiale.

Il a également été prévu 350 postes au profit des femmes au foyer, plus de 450 postes pour les détenus des établissements



de rééducation, ainsi que 100 postes destinés au milieu rural. A cela s'ajoutent 130 postes dans le cadre de la formation contractuelle orientée vers le secteur agricole et plus de 1.400 postes pour la formation des bénéficiaires de l'allocation chômage, en plus de 855 postes proposés par des établissements de formation privés agréés.

Il a été décidé d'ouvrir, au titre de cette session, deux nouvelles spécialités : "industrie mécanique" et "esthétique", dans le cadre des travaux du Conseil de wilaya du partenariat regroupant différents secteurs et chargé de déterminer les besoins du marché de l'emploi dans la région, selon la même source. Pour rappel, la wilaya de Mascara dispose de 14 centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), ainsi que de quatre instituts nationaux spécialisés, accueillant au total plus de 12.000 stagiaires répartis sur 19 filières professionnelles.

CENTRE UNIVERSITAIRE "NOUR EL-BACHIR" D'EL BAYADH Ouverture de 25 postes de maîtres assistants

Le Centre universitaire "Nour El-Bachir" d'El Bayadh a annoncé l'ouverture de 25 postes pour le recrutement de maîtres assistants, section « B », dans le cadre de ses efforts visant à renforcer l'encadrement pédagogique et à enrichir ses ressources humaines avec des profils qualifiés.

Le professeur Yacine Kettaf, directeur adjoint de l'enseignement post-gradué, de la recherche scientifique et des relations extérieures, précisé à l'APS que le concours se déroulera sous forme d'un examen oral. Les postes sont répartis entre plusieurs instituts et facultés : sciences humaines et sociales, sciences juridiques et politiques, sciences économiques et commerciales et sciences de gestion, sciences de l'information et de la communication,

sciences et technologies, sciences exactes, ainsi que les départements de langue arabe et de langue anglaise. Les candidatrices doivent être soumises exclusivement via la plateforme numérique du ministère de tutelle, "Progress", conformément aux conditions et délais fixés. Après étude des dossiers, les candidats retenus seront convoqués pour un entretien oral, avant l'annonce des résultats définitifs. Les lauréats intégreront leurs postes à la rentrée universitaire 2026-2027, a-t-il précisé.

Cette initiative s'inscrit dans la mise en œuvre de la vision du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, qui vise un ratio d'un professeur universitaire pour 22 étudiants, et dans le cadre des efforts

vissant à hisser le centre universitaire au rang d'université, a ajouté le professeur Kettaf. Dans le même contexte, dix maîtres de conférences, section « A », ont récemment été promus au grade de professeur de l'enseignement supérieur, tandis que huit maîtres de conférences, section « B », ont été promus au grade de section « A ». Le centre universitaire compte plus de 300 enseignants de différents grades et accueille actuellement environ 8 000 étudiants répartis sur plus de 80 spécialités dans sept instituts. Dans le cadre du programme 2026, deux projets majeurs ont été lancés : la création de 2 000 nouvelles places pédagogiques pour les instituts des sciences et du sport, ainsi que la construction d'une résidence universitaire de 1 000 lits.

CAMPAGNE DE REBOISEMENT

Large participation des citoyens à la campagne nationale de reboisement dans l'est du pays

Une large participation des citoyens à la campagne nationale de reboisement initiée par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche en collaboration avec l'association "Algérie Verte", avec pour objectif la plantation de 5 millions d'arbres, a été soutenue, samedi dans les wilayas de l'est du pays.

Dans la wilaya de Constantine, quelque 40.000 arbres de différentes espèces ont été mis en terre sous la supervision du wali, Abdellah Sayouda, et de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, qui effectuent une visite de travail dans la wilaya.

Dans les wilayas de Batna et de Biskra, le directeur général des forêts (DGF), Djamel

Touahria, a donné le coup d'envoi de cette campagne dans la région de Hamada, dans la commune d'Ain Touda (Batna).

La DGF, accompagnée du wali de Batna, Riad Benahmed, a déclaré que le lancement officiel de cette campagne nationale, donné au nom du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, est intervenu après le succès probant de la première phase qui avait vu la plantation d'un million d'arbres. Dans le même ordre d'idées, M. Touahria s'est également rendu dans la wilaya de Biskra où il a indiqué que 100.000 plants d'arganier allaient y être mis en terre, la région des Zibans étant adaptée à la croissance de cette essence qui constitue un rem-

part contre l'érosion et l'avancée du désert. De son côté, le président de l'Association "Algérie Verte", Fouad Maâli, a souligné que cette campagne s'est caractérisée, à Batna, par la plantation de plants d'arganier dans le village de Dermoun (commune de Kimer), où les conditions climatiques sont également favorables à la croissance de cet arbre.

Dans la wilaya de Skikda, selon le conservateur des forêts, Habiballah Benhamou, 126.000 arbres seront plantés sur 117 sites, tandis que dans la wilaya d'El Tarf, le responsable local du même secteur, Abdelaziz Belhadjia, a souligné que 21 sites ont été désignés pour l'opération qui s'est déroulée dans une ambiance de volontariat et de solidarité

qui traduisait la prise de conscience croissante de l'importance de préserver le couvert végétal et de promouvoir la culture du reboisement.

Dans la wilaya de Souk Ahras, les autorités locales ont donné le coup d'envoi de la plantation de pas moins de 127.000 arbres sur 7 sites forestiers répartis sur plusieurs communes de la wilaya, mobilisant d'importants moyens humains et matériels pour la réussite de cette opération, a affirmé le conservateur des forêts, Mounir Djellaïl.

Notons que les autres wilayas de l'est du pays ont organisé la même opération, donnant lieu à la mise en terre de dizaines de milliers d'arbres de différentes espèces.

Campagne nationale de plantation de 5 millions d'arbustes : larges opérations de boisement dans le Sud

De larges campagnes de boisement ont été lancées samedi dans les wilayas du Sud du pays, dans le cadre de la campagne nationale de plantation de cinq (5) millions d'arbustes à travers le pays.

Supervisées par les autorités locales, dans le cadre de l'ancre de la culture de l'environnement durable, ces campagnes ont vu la participation de différentes composantes de la société civile, d'éléments de l'Armée Nationale Populaire (ANP) et de corps constitués, des entreprises et organismes, publics et énergétiques, les Scouts musulmans et le Croissant rouge algériens.

Elles ont donné lieu à la mise en terre d'arbisseaux de différentes espèces sylvicoles adaptées aux conditions naturelles des régions du Sud, dont l'Eucalyptus, Dodonea, Tecoma, Washingtonia, Casuarina et l'Arganier, susceptibles de renforcer et de protéger le couvert végétal, d'améliorer le cadre environnemental et de lutter contre la désertification. Dans la

wilaya d'Ouargla, quelque 10.000 arbisseaux ont été mis en terre au niveau du lac de Hassi-Benabdallah et la ville nouvelle de Hassi-Messaoud, au titre de cette opération qui se poursuivra pour atteindre un objectif de plantation de plus de 35.000 arbisseaux dans les différentes régions de la wilaya, à l'instar de la daïra frontalière d'El-Borma, a indiqué le conservateur des Forêts. Dans la wilaya d'El-Meghaïer, ce ne sont pas moins de 2.000 arbisseaux qui ont été plantés le long de la RN-3, à l'entrée Nord de la ville, et les huit communes de la wilaya. Aussi, 8.858 arbustes avaient été mis en terre depuis le mois d'octobre dernier, dont 1.000 dans le cadre d'une ceinture verte longue de deux (2) km.

La campagne de boisement a été lancée, dans la wilaya d'Adrar, par la plantation de 10.000 arbisseaux au niveau du Carré vert représentant la carte géographique de l'Algérie, au niveau du site touristique de Tamesekht, dans la commune de Tamest. Une campagne similaire a été lancée depuis la

place de l'indépendance à Tamanrasset pour le peuplement d'espèces sylvicoles, au niveau de 40 sites retenus à travers les communes de la wilaya. Dans la wilaya d'El-Meniaa, la campagne a permis la plantation de près de 5.700 arbustes dans 22 sites retenus à travers les communes d'El-Meniaa, Hassi El-Gara et Hassi-Lefhal, tandis que dans la wilaya de Touggourt elle porte sur la plantation de 66.000 arbisseaux au niveau des rues, placettes, espaces publics et établissements éducatifs, accompagnée d'activités de sensibilisation sur l'ancrage de la culture de protection du couvert végétal et du développement durable.

Des actions similaires ont été menées dans les autres régions du Sud du pays, où d'importants lots d'arbustes ont été mis en terre, dans de bonnes conditions d'organisation, avec une large participation de citoyens convaincus de l'importance de la préservation de l'Environnement et de la régénération du couvert végétal.

ILLIZI

Lancement de la session nationale de formation des guides touristiques non-agréés

La session nationale de formation des guides touristiques non agréés a été lancée, samedi depuis l'institut national spécialisé de la formation professionnelle à Illizi, en présence du secrétaire général (SG) du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels (MFEP) et de cadres du ministère du Tourisme et de l'Artisanat (MTA).

Dans une allocution d'ouverture, le SG du MFEP, Mehdi Bouchetara, a indiqué que l'opération de validation des acquis de l'expérience (VAE) dans le secteur du tourisme s'inscrit dans le cadre du perfectionnement de la ressource humaine, dans le but d'améliorer la performance à l'échelle régionale et nationale.

Qualifiant cette opération de "qualitative", car reconnaissant l'expérience acquise sur le

terrain, l'intervenant a souligné que l'action conjointe avec le ministère du Tourisme et de l'Artisanat a permis la valorisation des compétences professionnelles".

Le même responsable a ajouté que la démarche vise à faire bénéficier des futurs guides touristiques de courtes formations pour consolider leurs compétences et les hisser aux normes requises et contribuer ainsi à l'amélioration de la qualité des prestations et de l'image de l'Algérie à l'échelle internationale. Pour sa part, le directeur de la formation et du développement des ressources humaines au MTA, Abdelaziz Madoui, a indiqué que cette session de formation a pour objectif de régulariser la situation professionnelle de plus de 1.745 guides touristiques non agréés recensés à travers le territoire national,

mal, en leur décernant des diplômes validés via l'expérience acquise. M. Madoui a fait également de l'élaboration d'un programme de formation complémentaire de 60 heures,

soit une dizaine de jours, en application du protocole de coopération signé entre le MTA et le MFEP, portant sur la fédération des efforts, la valorisation de la ressource humaine et le perfectionnement du niveau professionnel, dans le domaine de l'accompagnement touristique.

Et de signaler, au terme de son intervention, que cette approche a pour mais de conférer plus de qualité aux prestations touristiques et l'établissement de normes professionnelles à même de consolider la place de l'Algérie comme destination touristique, répondant aux normes et exigences natio-

nales et internationales.

Cette rencontre a été mise à profit pour la signature de deux conventions de partenariat entre la direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels et les secteurs du Tourisme et de l'Artisanat et de la Jeunesse et des Sports.

Ces conventions portent sur l'échange de prestations de formation et de stages pratiques au niveau des installations touristiques, l'organisation de visites de terrain pour l'encadrement des promus de la Formation, l'appui à la formation sportive, ainsi que l'organisation de cycles de recyclage pour les personnels du secteur de la Jeunesse et Sports dans les établissements de Formation professionnelle.

TINDOUF

La mobilisation écologique prend racine : la jeunesse au cœur de la stratégie nationale de reboisement

Dans une région marquée par les défis environnementaux et climatiques, la wilaya de Tindouf a accueilli une étape significative de la campagne nationale de reboisement visant la plantation de cinq millions d'arbustes à travers le territoire.

Par Abed Meghit

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nassima Arhab, a pris part à cette initiative qui associe action environnementale, engagement citoyen et formation des jeunes générations.

L'opération, lancée dans la zone de Tindouf Lotfi avant de s'étendre à plusieurs sites stratégiques, s'inscrit dans une démarche nationale de lutte contre la désertification et d'adaptation aux changements climatiques.

La participation des établissements de formation professionnelle traduit une volonté politique claire : faire de l'éducation environnementale un levier de transformation sociale durable.

La plantation de milliers d'arbustes dans la wilaya représente bien plus qu'un geste symbolique. Elle incarne une stratégie globale visant à restaurer les équilibres écologiques, à protéger les sols et à renforcer la résilience des territoires du Sud.

Dans un environnement fragile, chaque action de reboisement contribue à la préservation des ressources naturelles et à l'amélioration des conditions de vie des populations locales.

La ministre a souligné le rôle déterminant des institu-



tions de formation dans la diffusion d'une culture environnementale active. Les centres de formation apparaissent comme des espaces privilégiés pour transmettre des valeurs de responsabilité écologique, de volontariat et de citoyenneté.

En impliquant les stagiaires dans les opérations de plantation et de suivi, les autorités entendent ancrer des comportements durables au sein de la jeunesse. Cette approche pédagogique associe apprentissage technique et engagement civique.

Les jeunes participants acquièrent non seulement des compétences pratiques liées à l'entretien des espaces verts, mais développent également une conscience environnementale essentielle face aux défis climatiques

contemporains.

La campagne de reboisement s'inscrit dans une vision stratégique plus large de développement durable. Elle reflète la volonté de concilier croissance économique, préservation des écosystèmes et cohésion sociale.

Dans les régions sahariennes particulièrement exposées à l'avancée du désert, la restauration du couvert végétal constitue un enjeu vital pour l'avenir. Au-delà de l'impact écologique immédiat, l'initiative participe à la construction d'un modèle de développement fondé sur la participation citoyenne.

L'implication conjointe des autorités locales, des institutions publiques et des jeunes stagiaires illustre une gouvernance collaborative orientée vers l'action

concrète. La visite ministérielle a également été marquée par des rencontres avec les acteurs du secteur de la formation et par des initiatives en faveur de l'insertion professionnelle.

Cette convergence entre politique environnementale et stratégie d'emploi témoigne d'une approche intégrée du développement territorial. À travers cette mobilisation collective, Tindouf devient un laboratoire d'engagement écologique et de formation citoyenne.

L'opération de reboisement, en reliant protection de l'environnement et empowerment des jeunes, illustre une vision d'avenir où la durabilité repose autant sur les politiques publiques que sur l'implication active de la société.

SÉTIF

Un drame électrique relance l'alerte sur les risques domestiques et l'importance de la prévention

Un tragique accident d'origine électrique a coûté la vie à un jeune homme de 25 ans dans la wilaya de Sétif, rappelant avec force la dangerosité de certains incidents domestiques et la nécessité d'une vigilance permanente face aux installations et équipements électriques.

Les services de la Protection Civile sont intervenus pour porter secours à la victime au quartier Abid Ali, dans la commune de Sétif, après avoir reçu une alerte signalant une électrocution. Malgré la rapidité de l'intervention et la mobilisation des équipes de secours, le jeune homme n'a pas survécu à la décharge électrique qu'il a subie sur les lieux de l'incident.

Les secouristes ont procédé aux démarches d'usage avant le transfert du corps vers la structure hospitalière locale.

L'événement, qui a profondément marqué les riverains, met en lumière un risque souvent sous-estimé mais pourtant présent dans de nombreux environnements domestiques et professionnels.

Les accidents liés à l'électricité constituent en effet l'une des causes les plus fréquentes d'interventions d'urgence, notamment dans les habitations où les installations vieillissantes,

les branchements non conformes ou les manipulations imprudentes peuvent provoquer des conséquences dramatiques.

L'électricité, indispensable au quotidien, demeure une source de danger lorsqu'elle n'est pas maîtrisée ou lorsqu'elle est utilisée dans des conditions inadéquates.

Les spécialistes de la sécurité soulignent que la prévention reste le moyen le plus efficace pour éviter ce type de drame.

Le respect des normes d'installation, le contrôle régulier des équipements, l'utilisation de dispositifs de protection adaptés et l'intervention de professionnels qualifiés pour toute réparation ou modification du réseau électrique constituent des mesures essentielles pour réduire les risques.

La prudence doit également guider les gestes les plus ordinaires, en particulier lors de l'utilisation d'appareils électriques dans des environnements humides ou lorsque des fils endommagés sont présents.

L'intervention rapide des secours à Sétif témoigne de la réactivité des services d'urgence face aux situations critiques, mais elle rappelle aussi que certaines circonstances ne laissent qu'une marge d'action très limitée.

La prévention apparaît ainsi comme un impératif collectif, impliquant à la fois les institutions, les professionnels et les citoyens.

Au-delà du drame humain, cet accident remet au premier plan la question de la culture de la sécurité domestique. Les campagnes de sensibilisation menées régulièrement par les services compétents visent précisément à diffuser les bonnes pratiques et à encourager l'adoption de comportements responsables face aux risques électriques.

Ces efforts prennent tout leur sens lorsque l'on mesure l'impact irréversible que peuvent avoir de tels incidents sur les familles et la communauté.

Dans un contexte où l'usage des équipements électriques ne cesse de croître, la vigilance demeure une responsabilité partagée.

L'événement survenu à Sétif rappelle que la sécurité commence par l'attention portée aux gestes les plus simples et par le respect strict des règles élémentaires de protection.

Prévenir les accidents électriques, c'est préserver des vies et éviter que de nouveaux drames ne viennent endeuiller les foyers.

Abed M.

PROTECTION CIVILE

6 723 interventions en 48 heures, un dispositif mobilisé sans relâche à travers le pays

En l'espace de quarante-huit heures, du 12 au 14 février 2026 jusqu'à 08h00, les unités de la Protection civile ont mené 6 723 interventions à travers le territoire national, soit en moyenne une opération toutes les 25 secondes.

Ce bilan illustre l'ampleur de la mobilisation des secours face à une diversité de situations d'urgence, allant des accidents de la circulation aux incidents domestiques, en passant par les incendies, les évacuations sanitaires, les effets des intempéries et les dispositifs de sécurité.

Au total, 4 103 évacuations sanitaires et 1 335 opérations diverses ont été enregistrées, témoignant d'une activité soutenue des équipes de secours, intervenues quotidiennement pour porter assistance aux citoyens et sécuriser les zones à risque.

Les accidents de la route ont constitué une part significative des interventions.

Les secours ont enregistré 359 opérations liées à des collisions survenues dans plusieurs wilayas, causant le décès de 10 personnes sur les lieux et faisant 415 blessés.

Les victimes ont été prises en charge immédiatement avant leur transfert vers les structures sanitaires locales.

Le bilan le plus lourd a été relevé dans la wilaya de Tébessa, où trois personnes ont perdu la vie après le renversement d'un véhicule léger ayant chuté d'un pont sur la route CW n°41, dans la commune et daïra d'El Kouif.

Par ailleurs, les équipes d'intervention ont prodigué des soins d'urgence à neuf personnes incommodées par l'inhalation de monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et de chauffe-eau à domicile.

Ces incidents ont été signalés dans plusieurs wilayas, notamment à Laghouat, Alger, Sétif, Annaba, Médéa et Oran. Les victimes ont été secourues sur place avant leur évacuation vers les hôpitaux. Durant la même période, cinq incendies urbains et divers ont été maîtrisés dans les wilayas de Béjaïa, Ghardaïa, Djelfa, Blida et Mila.

Ces sinistres ont fait deux blessés présentant des brûlures au premier degré à Béjaïa, trois autres souffrant de brûlures au deuxième degré à Ghardaïa, ainsi que deux personnes blessées à Djelfa.

L'intervention rapide des secours a permis de contenir les flammes et d'éviter leur propagation vers des zones avoisinantes.

Les intempéries, marquées notamment par des vents violents, ont également mobilisé les services de la Protection civile dans treize wilayas, dont Alger, Sidi Bel Abbès, Oran, Tlemcen, Bouira, Tipaza, Naâma, Relizane, Bordj Bou Arréridj, Blida, Boumerdès, Touggourt et M'sila.

Les équipes ont effectué 61 interventions liées aux dégâts causés par ces conditions météorologiques, dont 45 opérations pour des chutes d'arbres, 12 pour des chutes de poteaux et de câbles électriques, ainsi que quatre interventions concernant l'effondrement de murs et de toitures.

Ces incidents ont fait cinq blessés, pris en charge sur place avant leur transfert vers les établissements de santé.

Ce bilan met en lumière l'engagement constant des services de la Protection civile, dont l'action rapide et coordonnée continue de jouer un rôle déterminant dans la protection des personnes et des biens face aux situations d'urgence.

Abed M.

MADAGASCAR

Frappée par deux cyclones en 10 jours, Madagascar lance un appel à l'aide

Le Madagascar, frappé par deux cyclones en dix jours, Fytia et Gezani, a déclaré l'état de catastrophe nationale et lancé un appel à l'aide internationale, tandis que le Programme alimentaire mondial (PAM) alerte sur la hausse des besoins humanitaires dans un contexte de ressources limitées.

A Tamatave, la deuxième plus grande ville de l'île, l'ampleur des dégâts est impressionnante.

"Les autorités ont indiqué que 80 % de la ville a été endommagée. La ville fonctionne avec environ 5 % de son approvisionnement en électricité et il n'y a pas d'eau", a déclaré lors d'un point de presse régulier de l'ONU à Genève, Tania Goosens, représentante du PAM à Madagascar, pertinent que leur bureau et un entrepôt sur place ont été complètement détruits.

Les autorités malgaches font état de 38 morts, 374 blessés et plus de 260.000 personnes affectées. Des familles ont perdu leur maison et de nombreux bâtiments, commerces et écoles, voire l'hôpital, ont subi d'importants dégâts.

En réponse aux impacts de deux cyclones, le système des Nations a mobilisé 5 millions de dollars à travers les Fonds d'intervention d'urgence (CERF), a indiqué l'ONU Madagascar.

Cette aide d'urgence s'inscrit dans un contexte déjà préoccupant, où la population malgache était confrontée à une insécurité alimentaire importante.

Avant les cyclones, 1,57 millions de personnes souffraient d'insécurité alimentaire, dont 84.000



étaient confrontées à une situation d'urgence alimentaire. Selon l'agence onusienne, ce chiffre devrait passer à 1,8 million.

"Au-delà des mesures anticipatives et des interventions rapides prévues, aucun financement n'est disponible pour faire face aux cyclones, et le soutien urgent des donateurs est essentiel pour garantir une livraison rapide et combler les lacunes dans l'acheminement de l'aide aux personnes touchées par les cyclones", a insisté Mme Goosens.

Face à ce manque de financement et à l'urgence des besoins, l'intervention en espèces apparaît comme une solution clé pour soutenir rapidement les populations et renforcer les marchés locaux.

Mais l'agence fait face à un déficit de 18,3 millions de dollars pour les six prochains mois.

Ces contraintes ont déjà obligé le PAM à limiter l'aide pendant la période de soudure dans certaines régions du pays à seulement 10,7% des bénéficiaires initialement prévus.

INTEMPIÉRIES

La tempête Nils se déplace vers l'est de l'Europe

La tempête Nils, phénomène "d'une force peu fréquente" qui a balayé le sud-ouest de la France et la Catalogne avec de violentes rafales, faisant au moins deux morts et causant d'importants dégâts, poursuit sa route vers l'est de l'Europe.

Le passage de la tempête s'est traduit par de très fortes chutes de neige dans les Alpes où trois skieurs, deux Britanniques et un Français, ont été emportés vendredi par une avalanche en secteur hors piste. La France est également en situation de "crue généralisée" et "l'épisode n'est pas du tout terminé", a annoncé vendredi la directrice de Vigicrues, l'organisme public chargé de leur surveillance. En Espagne, des vents liés à Nils et

dépassant 100 km/h ont frappé jeudi la Catalogne, déracinant des arbres, endommageant des bâtiments et perturbant le trafic aérien. Une femme de 46 ans est morte après l'effondrement du toit d'un entrepôt industriel à Barcelone, dans le nord-est du pays, ont indiqué les autorités régionales.

À ce stade, six personnes restent hospitalisées en Catalogne, dont quatre dans un état grave, à la suite de ces nouvelles intempéries, selon cette source qui a appellé la population à rester vigilante.

Un chauffeur de poids lourd de 55 ans a trouvé la mort jeudi sur une route à quatre voies près de Dax (sud-ouest), atteint par une branche qui a traversé son pare-brise en pleine tempête.

Une personne qui se trouvait "à une échelle dans son jardin" est morte dans le Tarn-et-Garonne (sud-ouest de la France), a affirmé vendredi Maud Bregeon, porte-parole du gouvernement français. Toutefois, selon le journal La Dépêche du Midi, les circonstances du décès de cet octogénaire qui élaguait des arbres dans son jardin à Monpazier, après le passage de la tempête, restent à préciser par l'enquête, un accident cardiaque n'étant pas exclu.

Selon une source gouvernementale, la tempête a également fait cinq blessés graves et 21 blessés légers en France, entraînant quelque 4.500 interventions des secours.

GRÈCE

Manifestation d'agriculteurs devant le parlement grec à Athènes

Des milliers de manifestants se sont réunis vendredi soir devant le parlement grec, pour soutenir les agriculteurs ayant envahi Athènes avec leurs tracteurs pour réclamer des allégements fiscaux et le soutien de l'Etat, après près de deux mois de manifestations nationales ayant bloqué autoroutes et postes-frontières.

Quelque 70 tracteurs ont roulé jusqu'au cœur de la capitale pour cette

manifestation devant le parlement. "Nous continuons le combat jusqu'au bout", a déclaré le syndicaliste agricole Costas Tzelas devant la foule. En janvier, agriculteurs et éleveurs avaient réduit leur mouvement de protestation, qui impliquait des blocages intermittents des autoroutes du pays depuis fin novembre 2025. Les agriculteurs grecs protestent contre les longs retards dans le versement des subven-

tions, provoqués par un scandale de détournement d'aides agricoles de l'UE, et subissent également la pression des prix bas, de la hausse des coûts énergétiques et de la crise climatique.

Les versements de subventions aux agriculteurs ont été retardés par une enquête en cours sur des demandes frauduleuses de subventions de l'UE représentant des millions d'euros, rendues publiques en mai par le

Parquet européen. Les agriculteurs grecs sont également frappés par l'abattage de plus de 470.000 moutons et chèvres en raison d'une épidémie de variole.

En décembre, les agriculteurs avaient rejeté une invitation à des discussions du Premier ministre conservateur Kyriakos Mitsotakis et ignoré les avertissements répétés du gouvernement qui leur demandait de reculer.

ETATS-UNIS

Au moins 3 morts dans un accident d'avion dans le Colorado

Au moins trois personnes ont été tuées vendredi dans un accident d'avion à Steamboat Springs, dans l'État américain du Colorado, selon un rapport préliminaire du régulateur américain de l'aviation civile (FAA). L'Agence américaine de sécurité des transports (NTSB) a déclaré vendredi qu'il enquêtait sur le crash d'un Epic Aircraft E1000, un avion léger monomoteur à turbopropulsion de six places. L'avion s'est écrasé près d'Emerald Mountain vers 12h20, heure locale, dans des circonstances inconnues, ont rapporté les médias locaux.

CÔTE D'IVOIRE

Une collision entre deux autobus fait dix morts et 16 blessés

Une collision entre deux autobus de transport interurbain a fait dix morts et 16 blessés vendredi entre les villages de Tollakro et Brahimakro, dans la commune de Tiassalé (sud), a-t-on indiqué vendredi de source sécuritaire. Selon des témoins, l'un des autobus, qui circulait sur l'axe Divo-Tiassalé, aurait tenté d'éviter un camion-citerne à l'arrêt avant de se retrouver nez à nez avec un autre autobus roulant en sens inverse. Cinq passagers sont décédés sur le coup. Les 16 blessés ont été évacués vers des structures sanitaires, où cinq autres personnes ont succombé par la suite à leurs blessures, selon la même source. L'imprudence des conducteurs, le mauvais état des véhicules et la dégradation des infrastructures figurent parmi les principales causes des accidents de la route en Côte d'Ivoire.

CUBA

Incendie dans la raffinerie de pétrole de La Havane

Un incendie s'est déclaré vendredi dans la raffinerie de pétrole de La Havane, ont rapporté des médias. Un important panache de fumée noire, provenant de l'enceinte de la raffinerie Nicanor López, était visible depuis l'autre côté du chenal de la baie, sans qu'il soit possible de préciser si les flammes touchaient les réservoirs de pétrole de l'installation, selon ces médias. Le feu, qui a rapidement perdu en intensité, s'est produit dans une zone située non loin du lieu de mouillage de deux pétroliers amarrés dans la baie où se situe le port de La Havane. C'est dans ce port que sont arrivés jeudi deux navires de la marine mexicaine avec plus de 800 tonnes d'aide humanitaire.

Cet incendie, dont l'origine n'est pas connue, intervient au moment où le pays souffre d'une grave crise énergétique, ayant poussé les autorités à prendre des mesures d'urgence pour économiser du carburant.

VANUATU

Un séisme de magnitude 6,4 au large

Un séisme de magnitude 6,4 a frappé hier au large du Vanuatu, selon l'institut d'études géologiques américains USGS, un peu plus d'un après le puissant et destructeur tremblement de terre, qui avait meurtri ce petit archipel du Pacifique. L'épicentre du séisme a été localisé à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de Port-Olry, village de l'île d'Espiritu Santo. Le centre d'alerte pour les tsunamis dans le Pacifique (PTWC) a ajouté qu'il n'y avait pas de risque de tsunami après ce tremblement de terre survenu juste avant 13H30 locales (02H30 GMT). Les séismes sont fréquents au Vanuatu, archipel de 320.000 habitants proche du niveau de la mer, planté sur ladite "ceinture de feu du Pacifique", zone d'intense activité tectonique. Le 17 décembre 2024, un fort tremblement de terre de magnitude 7,3 avait secoué le Vanuatu, détruisant des routes et des bâtiments de Port-Vila, la capitale, et tuant au moins 14 personnes.

APS

AGENCE NATIONALE DE SÉCURITÉ SANITAIRE L'accès aux innovations, une priorité pour la mise en œuvre de l'ANSS

L'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS) s'est fixée comme priorité l'accès aux innovations en santé pour mettre en œuvre la stratégie nationale de sécurité sanitaire, indique un rapport d'activités annuel de l'Agence.

"Forte de ses ambitions, l'Agence aborde les années à venir avec une progression ambitieuse renouvelée et s'appuie désormais sur une organisation dotée d'outils de plus en plus innovants.

Faciliter l'accès aux innovations en santé démeure une priorité", lit-on dans le rapport.

Créeé en 2020, sous l'impulsion du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'ANSS, présidée par le Pr Kamel Sanhadji, s'appuie également sur "un renforcement en compétences ciblées et une expérience de terrain éprouvée pour poursuivre les missions de service public en matière de sécurité sanitaire, tout en privilégiant la culture de l'excellence".

Elle a rappelé, dans le sens, la mise en œuvre du projet phare qu'est la stratégie nationale de sécurité sanitaire (2025-2030), conçue pour "penser un avenir meilleur pour l'Algérie" et "anticiper les évolutions du système de santé, permettant d'asseoir une offre de soins équitable, efficace et de qualité au bénéfice du citoyen".

L'élaboration de cette stratégie, explique l'Agence, s'affirme comme "une réponse proactive aux vulnérabilités sanitaires et vise à doter le pays de politiques anticipatives, sous forme d'actions et d'outils nécessaires pour détecter et répondre efficacement aux risques sanitaires émergents".

A ce propos, le rapport revient sur la riposte de l'ANSS face aux épidémies survenues depuis 2024, à travers des "interventions rapides, coordonnées et soutenues" dans certaines contrées du territoire national.

Ces réponses s'inscrivent dans une démarche d'amélioration qui doit être renforcée en continu pour faire face aux défis de demain.

L'objectif ultime étant un éclairage scientifique des pouvoirs publics, mais aussi des professionnels de la santé et des usagers", a-t-on précisé, évoquant "les défis nombreux à relever, notamment le vieillissement de la population, la tension de la démographie, l'accélération de l'innovation et l'impact environnemental".

Consciente de ses enjeux, l'ANSS s'est pleinement engagée aux côtés des acteurs pour accompagner ces évolutions, avec une vision affirmée et soutenue de la société civile, notamment vis-à-vis du tabagisme et des drogues", affirmant être "constamment partie prenante au niveau de diverses sociétés savantes.

OUM EL BOUAGHI Réception d'une nouvelle polyclinique

Une nouvelle polyclinique vient d'être réceptionnée dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a-t-on appris mercredi auprès de la direction de la santé.

Cette polyclinique a été réalisée à la sortie Est du chef-lieu de wilaya pour une enveloppe financière de plus de 200 millions DA et a été baptisée du nom du défunt moudjahid Bouzid Mohamed dit Hamma, a précisé à l'APS Souhil Belhabet, inspecteur à cette direction.

Selon la même source, cette nouvelle structure qui s'ajoutera aux trois polycliniques du chef-lieu de wilaya sera mise en service au terme de l'opération d'équipement pour laquelle une enveloppe financière estimée à 50 millions DA a été allouée.

Concernant les projets du secteur, M. Belhabet a indiqué que les travaux de réalisation d'une polyclinique dans la ville d'Aïn Beida ont été lancés et une étude technique pour la réalisation d'une autre clinique dans la commune de Ksar Sbahi sera "prochainement" engagée.

HÉMODIALYSE L'EHU d'Oran lance un programme régional de formation sur la prise en charge des dialysés

L'Etablissement hospitalier universitaire d'Oran (EHU) se prépare à lancer un programme régional de formation dédié au placement des fistules artério-veineuses (FAV), destinées à améliorer la prise en charge des patients hémodialysés, a indiqué le directeur général de cet établissement, Rabah Bar.



Ce programme vise à renforcer les compétences des équipes médicales et paramédicales des établissements de santé de l'Ouest et du Sud-ouest du pays, en matière de création et de suivi des fistules artério-veineuses, considérées comme un accès vasculaire de référence pour les malades souffrant d'insuffisance rénale chronique.

L'EHU d'Oran, qui a déjà mis en place un circuit de prise en charge sans rendez-vous et sans liste d'attente pour cette catégorie de pa-

tients, compte partager son expérience et son expertise avec d'autres structures hospitalières.

Selon le même responsable, cette initiative s'inscrit dans une démarche de régionalisation de la formation continue et d'amélioration de la qualité des soins.

Le programme comprendra des sessions théoriques, des ateliers pratiques, ainsi que des interventions supervisées par des spécialistes en chirurgie vasculaire et en néphrologie.

Il permettra également d'harmoniser les protocoles médicaux et de réduire les délais de prise en charge, contribuant ainsi à limiter les complications liées aux accès vasculaires temporaires.

Il s'agit également d'effectuer un recensement des malades hémodialysés, en collaborations avec les directions locales de la santé et de la population, ainsi que des actions de sensibilisation sur l'importance de la préservation du capital veineux des patients, explique M. Bar.

NÂAMA Projets de réalisation d'un nouvel hôpital et trois polycliniques

La wilaya de Nâama a bénéficié de nouveaux projets dans le secteur de la santé, comprenant la réalisation d'un hôpital d'une capacité de 60 lits, ainsi que de trois polycliniques, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya.

La cellule de communication de la wilaya a indiqué que le projet prévoit la réalisation d'un hôpital d'une capacité de 60 lits dans la commune d'Asla, en plus de trois polycliniques situées dans les quartiers "Belkhedam Ramadan" et "Khemisti" dans la commune de Mecheria, ainsi que dans le quartier Ghaza, dans la commune d'Aïn Sefra.

Il s'agit aussi de l'inscription d'un nouveau projet consistant en la réalisation d'un service d'hémodialyse destiné à remplacer l'ancien service au sein de l'établissement public hospitalier "Mohamed Boudiaf" d'Aïn Sefra.

Il est également prévu de renforcer les hôpitaux de Nâama, Mecheria et Aïn Sefra avec de nouveaux

équipements médicaux, ainsi que l'acquisition de 20 ambulances. Ces projets, pour lesquels les assiettes foncières ont été sélectionnées cette semaine, par la commission technique compétente, s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à développer les services de santé spécialisés dans la wilaya et à améliorer les conditions d'accueil et de prise en charge des patients, a-t-on ajouté.



DON DE SANG La Protection civile organise une opération en soutien aux établissements de santé

La Direction générale de la Protection civile (DGPC), a organisé jeudi une opération de don de sang au niveau de l'Ecole de la Protection civile (Alger) et dans ses annexes dans d'autres wilayas, en vue de renforcer les stocks de sang dans les établissements de santé, indique un communiqué de la DGPC.

Cette action humanitaire est organisée en coordination avec l'Agence nationale du sang (ANS), au niveau de l'Ecole de la Protection civile de Bordj El Bahri (Alger) et dans ses annexes dans les wilayas: Sidi Bel Abbes, Mostaganem, Ain Defla, Oum El Bouaghi, Aïflou et Annaba, ajoute le communiqué, relevant que l'opération concerne 2500 stagiaires et personnels de la DGPC.

Cette opération permet aussi "de renforcer les banques nationales de sang, assurer un approvisionnement continu des hôpitaux et cliniques et sensibiliser la société sur l'importance du don de sang et des valeurs de solidarité", ajoute le communiqué.

Ostéoporose : ce qu'on ne sait pas toujours

La Journée mondiale de l'ostéoporose est l'occasion de faire le point sur cette maladie qui touche une femme sur trois... mais qui concerne aussi les hommes.

On peut souffrir d'ostéoporose à 30 ans

L'ostéoporose peut en effet toucher femmes et hommes dès 30 ans, si ceux-ci ont un faible capital osseux (ils sont maigres) et des facteurs de risque qui accélèrent la perte osseuse : facteurs génétiques ou d'environnement.

La maladie (ostéomalacie, cancer des os, dystrophie osseuse) ou traitement susceptible d'entraîner une ostéoporose.

Les hommes peuvent souffrir d'ostéoporose

Les médecins pensent rarement à prescrire une ostéodensitométrie (un examen qui permet de mesurer la densité osseuse) aux hommes, pourtant, une fracture de la hanche sur trois concerne les hommes. Il existe des facteurs de risques typique-

mens masculins : la privation d'hormones androgénées chez les hommes qui ont été soignés pour un cancer de la prostate et l'usage de stéroïdes. Mais la carence en vitamine D et en calcium et le tabagisme sont également des risques masculins.

Ménopause et ostéoporose sont intimement liées

Effectivement, dans la majorité des cas, les os commencent à se fragiliser au début de la cinquantaine. Après la ménopause, l'organisme produit moins d'estrogènes, or ceux-ci agissent sur la formation de l'os "nouveau".

Idem pour le sel : plus on en consomme, plus on évacue du calcium dans la transpiration et dans les urines.

Pour éviter la perte osseuse, il est important de manger équilibré. Vous découvrirez ici les bonnes idées pour des menus anti-ostéoporose.

La mélatonine serait efficace pour renforcer les os

L'hormone du sommeil, la mélatonine, permettrait de lutter contre l'ostéoporose, selon une nouvelle étude scientifique hispano-canadienne.

La mélatonine est produite par la glande endocrinique qui est située dans le cerveau. À son passage dans les cellules réceptrices, elle entraîne le sommeil en abaissant la température du corps. Mais elle freinerait peut-être également l'activité des ostéoclastes, des cellules osseuses nocturnes qui encouragent le processus de dégénération des os. C'est ce que constate une étude menée sur des rats et publiée dans la revue spécialisée Rejuvenation Research.



Les chercheurs des Universités de McGill au Canada et de Madrid en Espagne ont réalisé des expériences scientifiques sur des rats âgés de 22 mois (l'équivalent de 60 ans chez un être humain). Les scientifiques leur ont injecté des suppléments de mélatonine, dilués dans de l'eau, pendant 10 semaines (soit six années pour l'homme) et ont gardé un groupe témoin. «Avec l'âge, nous dormons moins bien et les ostéoclastes (les cellules assurant la destruction du tissu osseux) sont plus actifs. Ce phénomène tend à accélérer le processus de résorption osseuse», a expliqué le professeur Faleh Tamimi, de la Faculté de médecine dentaire de l'Université McGill. Ils ont ensuite comparé la taille et la densité osseuse des fémurs de rongeurs. Ceux qui avaient reçu un supplément de mélatonine avaient des plus flexibles, moins fragiles et plus denses que les autres rats. «La mélatonine semble être efficace pour renforcer les os et limiter les risques d'ostéoporose» explique le professeur Faleh Tamimi.

«Si les résultats de ces premières recherches sont encourageants, des tests cliniques sur des humains doivent être réalisés, avant qu'on puisse émettre des recommandations sur la consommation de mélatonine dans le traitement de l'ostéoporose» conclut-il.

On ne pense pas assez aux hommes

Les principaux facteurs de risque pour l'ostéoporose chez les hommes ne sont guère différents de ceux des femmes. Pourtant, on pense rarement à leur prescrire une ostéodensitométrie.

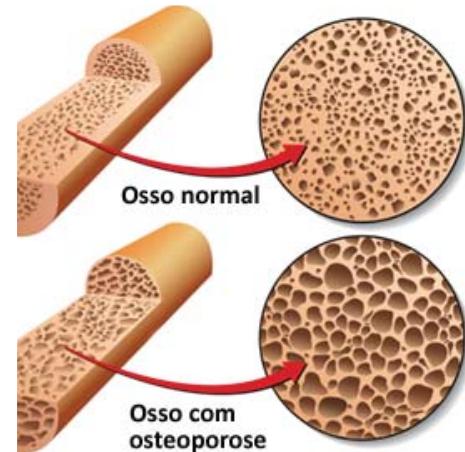
Une fracture de la hanche sur trois concerne les hommes et dans l'année qui suit la fracture, les hommes ont deux fois plus de risques que les femmes de décéder. Cela est dû au fait que les hommes sont beaucoup moins pris en charge que les femmes pour l'ostéoporose. «Rare sont les patients hommes à qui l'on propose de faire un examen d'ostéodensitométrie, qui permet de mesurer la densité osseuse» peut-on lire dans le rapport que la Fondation internationale de l'ostéoporose vient de publier un rapport à l'attention des médecins.

«Chez les seniors, une fracture est un signe de fragilité,

elles sont traitées de façon préventive». Les principaux facteurs de risque pour l'ostéoporose chez les hommes ne sont guère différents de ceux des femmes : une carence en vitamine D et en calcium, le tabagisme, le manque d'exercice physique. Mais il existe aussi des facteurs de risque typiquement masculins : la privation d'hormones androgéniques chez les hommes qui ont eu un cancer de la prostate et l'usage de stéroïdes. Le Professeur Kanis recommande donc aux hommes de demander à leur médecin traitant s'il convient de passer une ostéodensitométrie.

Il leur recommande également de faire de l'exercice : «à mesure que l'âge va croître, les hommes perdent leur masse musculaire, ce qui rend leurs os plus vulnérables. Faire des exercices réguliers, comme courir ou faire du vélo, peut aider à prévenir la perte de densité osseuse et à améliorer la force et la souplesse des os. De plus, faire de l'exercice régulier peut aider à prévenir la maladie d'Osteoporose.

Si l'on tient compte de ce vieillissement, d'ici 2050, les fractures de la hanche chez les hommes devraient augmenter de 52% tandis que chez les femmes il devrait baisser de 4% car



Boire trop de lait augmenterait le risque de fractures

Boire trop de lait ne serait pas si bon pour la santé, selon les résultats d'une nouvelle étude scientifique suédoise publiée dans la revue médicale BMJ. Souvent recommandé pour être en bonne santé et éviter les fractures, le lait semble, avec cette nouvelle étude, avoir perdu ses lettres de noblesse. Consommer trop de produits laitiers pourrait augmenter le risque de fractures et de mortalité précoce.

Les scientifiques ont voulu comprendre si une consommation importante de lait pouvait être liée à des fractures et à une mortalité précoce.

Les chercheurs ont analysé les habitudes alimentaires de 61 400 femmes entre 1987 et 1990 et de 45 300 hommes en 1997. Les scientifiques se sont particulièrement penchés sur la consommation de lait et de produits laitiers. Ces volontaires ont été suivis pendant 20 ans.

Les femmes qui boivent du lait ont plus de risque de fracture

Les résultats de l'étude révèlent que les femmes qui buvaient plus de trois verres (ou 680 ml) de lait par jour avaient davantage de risques d'être victimes de fractures que celles qui buvaient qu'un verre. Et plus particulièrement de fracture de la hanche avec une augmentation du risque de 50%.

Si les hommes semblaient moins exposés aux fractures, ils avaient en revanche plus de risques de mourir prématurément.

Ce phénomène peut s'expliquer par le fait qu'une consommation importante de lait augmenterait l'apport de D-Galactose (une molécule qui produit le lactose, le sucre du lait), entraînant du stress oxydatif, des inflammations chroniques qui fragiliseraient les os et pourraient même entraîner la mort aiguë les auteurs de l'étude.

Ces résultats semblent confirmer une étude américaine de l'Ecole de médecine de Harvard publiée en novembre 2013 dans la revue médicale Jama Pediatrics. Elle remettait en cause les bienfaits du lait contre l'ostéoporose et les fractures chez les seniors. Après avoir suivi pendant 22 ans, 61 000 femmes et 33 000 hommes, les chercheurs ont constaté que «la consommation de lait était liée à une augmentation du risque de fracture chez les hommes. Mais pas chez les femmes. Chez les hommes, chaque verre de lait supplémentaire entraînait une augmentation du risque de fracture de la hanche de 9%».

Le changement aurait commencé avec les agriculteurs il y a 6 000 ans, puisque leur squelette montre des os moins denses et plus fragiles que leurs aînés rodiés à la chasse et la cueillette, des activités physiques requérant de la force. «La quantité de céréales cultivée dans le régime alimentaire des agriculteurs ainsi que de possibles carences de calcium pourraient avoir contribué à réduire la masse osseuse mais il apparaît toutefois que l'aspect biologique de l'abandon des activités de chasse et de cueillette a joué une grande

5 bonnes raisons de faire du sport en hiver

Le thermomètre affiche des valeurs négatives, il fait nuit à 17h00, les chocolats des fêtes vous attendent devant la télé, bref, l'envie de chauffer vos baskets a fichu le camp ! Et pourtant, les raisons de pratiquer une activité physique en hiver ne manquent pas : séance de motivation avec Lydie Raisin, coach émérite !



Le sport réduit les troubles du sommeil

Et cela pour plusieurs raisons ! La première : il oblige parfois à se lever le matin pour caler une séance avant le boulot ou le réveil des enfants le dimanche, ce qui implique une heure de coucher décente ! Bref : un rythme sain !

La deuxième : il permet d'évacuer les tensions accumulées lors de la journée ou la semaine de travail et donc de s'endormir sans avoir recours aux somnifères ou aux effets soporifiques des programmes télé de la nuit...

La troisième : il fatigue véritablement, ce qui permet de laisser l'organisme prendre le dessus sur le psychisme. Vous "céderez" enfin au sommeil car vous n'avez tout simplement pas le choix !

Le sport combat la déprime saisonnière

Combien d'entre nous dépriment à cause du manque de soleil et rêvent déjà des vacances d'été ? En pratiquant une activité physique régulière, vous boostez votre production d'endorphines, les fameuses hormones du bonheur qui se font la main quand le temps vire au gris. Si le froid vous rebutte, profitez-en pour découvrir de nouvelles disciplines en salle !

Résultat : vous rentrez en sifflotant de votre cours de danse malgré la pluie qui vous trempa ! Et vous luttez efficacement contre les maux qui rongent la majorité d'entre nous : stress, migraines, douleurs lombaires et cervicales, maux de ventre ...

Le sport vous aide à garder la ligne

Fêtes de fin d'année, températures à la baisse, stress au boulot, fatigue et tensions d'esquimaux : vous connaissez par cœur tous les pièges de l'hiver concernant votre poids ! Pour atténuer ce syndrome « marmotte en hibernation », rien ne vaut le sport ! Même sans changer d'alimentation, vous allez brûler plus de calories et renforcer votre masse musculaire donc à moyen terme perdre du poids.

Bouger vous permet aussi de combattre les fringues souvent provoquées par le stress. Cela vous assure aussi une meilleure digestion, très importante pour bien assimiler les nutriments et éliminer le superflu. Sans compter les effets secondaires positifs : une silhouette bien galbée pour l'arrivée des beaux jours et de la motivation à revendre pour continuer le sport cet été !

Le sport vous aide à lutter contre les virus

A force de rester enfermés, vous devenez fatigants ! Au minimum coup de froid, vous attrapez un virus ! Le meilleur moyen d'éviter de cumuler les jours de congé maladie en hiver : pratiquer une activité physique en extérieur ! Ainsi, votre corps sera habitué aux basses températures.

Attention, il ne s'agit pas de souffrir dans le froid ! Les températures extrêmes rigidifient vos muscles et vos ligaments. Vous auriez aussi plus de mal à bien respirer. Choisissez des journées assez douces (pas moins de 3°C) et équippez-vous sérieusement : baume de massage

pour se frictionner avant la séance, tenue chaude en matière respirante, bonnets et gants pour couvrir les extrémités. Buvez régulièrement (toutes les 15 minutes) une ou deux gorgées d'eau car vous sentez moins votre soif en hiver.

Le sport vous aide à abandonner les excitants

Caféine, tabac, alcool : vous cherchez tous les moyens imaginables pour avoir la peche toute la journée en ces jours riches en travail et pauvres en réjouissances. En vous accordant de pratiquer une activité physique en extérieur ! Ainsi, votre corps sera habitué aux basses températures. Attention, il ne s'agit pas de souffrir dans le froid ! Les températures extrêmes rigidifient vos muscles et vos ligaments. Vous auriez aussi plus de mal à bien respirer. Choisissez des journées assez douces (pas moins de 3°C) et équippez-vous sérieusement : baume de massage

La sédentarité rend les os moins solides

Comparés à nos ancêtres, nous possédons aujourd'hui une ossature beaucoup moins solide et développée. En cause : le manque d'activité physique.

L'homme moderne est beaucoup moins fort que ses ancêtres. Et cela se voit jusque dans ses os. Il a perdu 20 % de sa densité osseuse par rapport à ses ancêtres chasseurs-cueilleurs il y a 7 000 ans ou encore l'homme de Néandertal il y a 28 000 ans. Une étude internationale révèle cette évolution dans les Comptes rendus de l'Académie américaine des sciences (PNAS).

Le changement aurait commencé avec les agriculteurs il y a 6 000 ans, puisque leur squelette montre des os moins denses et plus fragiles que leurs aînés rodiés à la chasse et la cueillette, des activités physiques requérant de la force. «La quantité de céréales cultivée dans le régime alimentaire des agriculteurs ainsi que de possibles carences de calcium pourraient avoir contribué à réduire la masse osseuse mais il apparaît toutefois que l'aspect biologique de l'abandon des activités de chasse et de cueillette a joué une grande



dans notre bureau" La densité osseuse n'a cessé de fondre jusqu'à notre époque, caractérisée par une sédentarité accrue. Les hommes modernes ont des os beaucoup moins denses dans les articulations des membres inférieurs (hanches, genou et cheville), constate l'étude. «Ce changement anatomique tardif dans notre évolution paraît bien avoir résulté de la transition d'une vie nomade à un mode de subsistance plus sédentaire», supposent les chercheurs.

L'inactivité physique ronge donc les humains depuis des milliers d'années et cela ne devrait pas s'arranger. «Il y a sept millions d'années d'évolution des hominidés qui les a adaptés pour l'action et l'activité physique nécessaires à leur survie mais depuis seulement une centaine d'années nous sommes dangereusement sédentaires», s'inquiète Colin Shaw, professeur à l'Université de Cambridge (Royaume-Uni), qui a collaboré à l'étude.

Le message est clair : il faut être actif dès le plus jeune âge et le rester le plus longtemps possible pour éviter les pathologies osseuses comme l'ostéoporose.

«Nous n'avons pas évolué pour être assis

L'AFRIQUE FACE À SON TOURNANT HISTORIQUE

Appel à une souveraineté collective et à l'innovation structurelle

Lors de l'ouverture du 39e sommet de l'Union africaine, le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed a livré une vision ambitieuse du futur continent, affirmant que l'Afrique traverse un moment décisif de son histoire.



Par Abed Meghit

Son intervention a mis en lumière une conviction centrale : la prospérité africaine dépendra de sa capacité à transformer ses ressources humaines et naturelles en institutions solides, en innovations durables et en projets de développement souverain.

Dans un discours à forte portée stratégique, le chef du gouvernement éthiopien a défendu l'idée d'une Afrique qui ne se définit plus uniquement par l'exploitation de ses richesses, mais par sa faculté à concevoir, produire et gouverner ses propres modèles de croissance.

Cette perspective marque un changement de paradigme : la valeur du continent résiderait désormais dans son intelligence collective, son capital humain et sa capacité d'innovation.

L'intervention a accordé une place centrale à la question de l'eau, présentée comme un pilier de stabilité, de développement et d'intégration régionale.

En évoquant la Vision africaine de l'eau 2025, le dirigeant rappelle que la gestion durable des ressources hydriques constitue un enjeu fondamental pour la sécurité alimentaire,

L'absence de l'Afrique au Conseil de sécurité des Nations Unies "inadmissible" (Guterres)

Le Secrétaire général des Nations Unies, M. Antonio Guterres, a jugé, samedi à Addis-Abeba, "inadmissible" l'absence de l'Afrique au Conseil de sécurité, appelant à y remédier.

Dans son allocution à l'ouverture des travaux de la 39e session ordinaire du Sommet de l'Union africaine (UA), M. Guterres a indiqué qu'il est "inadmissible" que l'Afrique ne dispose pas de sièges permanents au Conseil de sécurité, soulignant que "l'Afrique doit siéger et participer à toutes les résolutions liées au continent".

Ces priorités s'inscrivent dans le "Pacte pour l'avenir", élaboré par les dirigeants africains, a-t-il précisé, mettant en avant ses trois axes principaux, à savoir la paix, l'action économique et le climat.

Concernant l'institution de la paix dans la région, M. Guterres a mis l'accent sur la nécessité d'un engagement à cesser immédiatement les hostilités au Soudan, à soutenir le

l'industrialisation et la résilience climatique du continent.

Le capital humain a également été présenté comme l'atout stratégique majeur de l'Afrique.

Selon les projections démographiques évoquées, le continent connaîtra d'ici 2035 la plus forte croissance mondiale de population active.

Cette dynamique représente à la fois une opportunité et un défi : elle exige des investissements massifs dans l'éducation, la santé et la formation professionnelle afin de transformer la jeunesse africaine en moteur de croissance.

Sur le plan climatique, l'appel à une justice environnementale a occupé une place déterminante.

Le dirigeant éthiopien a plaidé pour un alignement plus équitable des financements internationaux, des transferts technologiques et des partenariats globaux.

L'Afrique, a-t-il souligné, ne doit pas être un simple récepteur de solutions conçues ailleurs, mais un acteur à part entière de la gouvernance climatique mondiale.

La transformation numérique a été présentée comme un vecteur majeur de modernisa-

tion économique et administrative.

La stratégie nationale de digitalisation, illustrée par la mise en place d'une infrastructure publique numérique et d'un identifiant citoyen unifié, incarne une ambition plus large : bâtir des États efficaces, transparents et centrés sur les besoins des populations. Au-delà des politiques sectorielles, le message central du sommet repose sur la nécessité d'une unité africaine renouvelée.

Face aux mutations géopolitiques, aux défis économiques globaux et aux tensions climatiques, l'intégration régionale apparaît comme la condition d'une souveraineté effective.

L'appel à transformer les visions continentales en actions concrètes reflète une volonté de passer du discours à l'opérationnel.

Ce sommet s'inscrit ainsi dans une dynamique historique où l'Afrique cherche à redéfinir sa place dans le système international.

En plaçant l'innovation, la justice et la dignité au cœur du projet continental, les dirigeants africains esquisSENT les contours d'une nouvelle architecture de développement, fondée sur l'autonomie stratégique et la coopération solidaire.

Le dialogue politique au Soudan du Sud et à respecter le cessez-le-feu et l'intégrité territoriale en République démocratique du Congo. Il a également souligné la nécessité de consolider les acquis politiques et sécuritaires en République centrafricaine, de promouvoir le processus politique en Libye avec l'appui de l'ONU, de mettre fin à la violence en Afrique de l'Ouest et au Sahel, et d'assurer un financement pérenne à la Mission de soutien et de stabilisation de l'UA en Somalie (AUS-SOM).

Le Secrétaire général a, par ailleurs, indiqué que l'Union africaine constitue un exemple de pluralisme, soulignant que le partenariat entre l'ONU et l'UA, depuis le début de son mandat, repose sur le respect, le dialogue et la solidarité. Il a précisé que la coopération entre les deux organisations a atteint de nouveaux horizons au cours de la dernière décennie avec l'adoption de cadres communs relatifs à la paix, à la sécurité, au

développement durable et aux droits de l'Homme, et l'établissement de nouveaux partenariats. Il a, dans ce cadre, rappelé la décision historique du Conseil de sécurité portant création d'un mécanisme de financement des opérations de soutien à la paix pilotées par l'UA. Sur le plan économique, M. Guterres s'est attardé sur les défis financiers auxquels sont confrontés les pays en développement, lesquels entravent la réalisation des Objectifs de développement durable, évoquant les pertes liées au service de la dette, aux flux financiers illégitimes et à la hausse des taux d'intérêt comparativement aux économies développées.

Au terme de son allocution, le Secrétaire général des Nations Unies s'est engagé à poursuivre le renforcement du partenariat en faveur de la paix, du développement durable et des droits de l'homme en Afrique, assurant que l'Afrique demeurera la priorité de son mandat.

SOUDAN DU SUD

UNICEF : plus de la moitié des personnes affectées par la crise sont des enfants

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a indiqué que plus de la moitié des personnes prises au piège par l'aggravation de la crise au Soudan du Sud sont des enfants, précisant que le nombre d'enfants exposés au risque de malnutrition aiguë dans les Etats de Jonglei, de l'Unité et de l'Equatoria oriental est estimé à 825.000.

Lors du point de presse bi hebdomadaire des agences onusiennes à Genève, vendredi, le représentant par intérim de l'UNICEF au Soudan du Sud, Obia Achieng, a déclaré qu'"au moins 280.000 personnes ont été déplacées dans le seul Etat de Jonglei, la majorité étant des femmes et des enfants".

Il a ajouté : "Pour certains, c'est la deuxième ou la troisième fois qu'ils sont contraints de fuir. Ils ont été déplacés sans rien. Ils dorment dans des camps de déplacés pratiquement dépourvus de services."

D'autres vivent à ciel ouvert, dans des zones reculées, sans absolument rien", soulignant que "53% des déplacés sont des enfants". Le responsable onusien a également indiqué que "le nombre d'enfants exposés au risque de malnutrition aiguë dans les Etats de Jonglei, de l'Unité et de l'Equatoria oriental est estimé à 825.000 enfants", ajoutant : "C'est un chiffre qui devrait nous alarmer. Un enfant souffrant de malnutrition aiguë, sans traitement, a 12 fois plus de risques de mourir". M. Achieng a appelé à la cessation immédiate des hostilités et à un accès humanitaire rapide et sans entrave à toutes les zones affectées".

CAP-VERT

La campagne électorale pour les législatives se tiendra du 30 avril au 15 mai (CNE)

La campagne électorale en vue des élections législatives au Cap-Vert, prévues le 17 mai prochain, se déroulera du 30 avril au 15 mai, selon le calendrier électoral publié jeudi par la Commission électorale nationale (CNE).

Selon le calendrier électoral, le processus est entré dans une phase de restrictions légales.

La propagande politique via des publicités commerciales, payantes ou gratuites, est interdite depuis le 9 février et le restera jusqu'à la fin du processus électoral.

A partir du 18 mars, les entités publiques et leurs agents seront soumis à une obligation de stricte neutralité et d'impartialité à l'égard de toutes les candidatures, en plus d'autres restrictions relatives à l'action publique pendant la période préélectorale.

La publication, au Journal officiel et dans les journaux les plus lus, de la carte indiquant le nombre de députés et leur répartition par circonscription électoral est prévue entre le 8 et le 13 mars.

S'agissant des médias, le calendrier interdit la diffusion ou le commentaire de sondages et d'enquêtes d'opinion entre le début de la campagne électorale et la fermeture des bureaux de vote.

Le recensement électoral sera suspendu du 13 mars au 17 mai afin de stabiliser les listes.

Les cahiers électoraux seront disponibles pour consultation et réclamation jusqu'au 23 mars, les électeurs pouvant déposer des réclamations jusqu'au 28 mars.

CONGO

Le président sortant face à six candidats pour la présidentielle de mars

Six candidats sont en lice pour la présidentielle du 15 mars au Congo-Brazza ville face au président sortant Denis Sassou Nguesso, a annoncé la Direction générale des affaires électorales (DGAE), qui a clôturé jeudi le dépôt des candidatures.

Parmi les candidats, figurent Joseph Kignoumbi Kia Mbounou, député et président du parti "La Chaîne" et le président du Parti pour l'Action de la République, Anguio Ngangwa En-gambé.

A eux s'ajoutent Uphrem Dave Mafoula, qui revient pour la deuxième fois consécutive après l'élection présidentielle de 2021, ainsi que trois nouveaux candidats : Vivien Romain Manangou, enseignant universitaire, Destin Gavet du Mouvement Républicain (MR), et Zinga Mabio Mavoungou, ancien député.

Toutes les candidatures doivent être validées par la Cour constitutionnelle avant le 28 février, date d'ouverture de la campagne électorale, qui s'achèvera le 13 mars. Les deux principaux partis d'opposition, à savoir l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS) et l'Union des démocrates humanistes (UDH-Yuki), n'ont pas présenté de candidats.

La Cour constitutionnelle doit encore valider les dossiers avant la publication de la liste définitive. La campagne électorale est prévue du 28 février au 13 mars 2026.

PALESTIN

Ghaza : des déplacés à la recherche de produits de première nécessité dans les décombres, alerte l'ONU

Alors que les frappes aériennes, les bombardements et les tirs de l'armée sioniste se poursuivent dans toute la bande de Ghaza, exposant les civils, y compris les travailleurs humanitaires et les équipes médicales, à des risques mortels, des personnes déplacées sont parfois contraintes de fouiller les ruines pour trouver de quoi survivre, alerte une agence des Nations unies.

"Les conditions d'hébergement restent désastreuses pour la plupart des personnes déplacées, poussant certaines d'entre elles à rester dans des endroits dangereux ou à fouiller les décombres à la recherche de produits de première nécessité, tandis que les enfants restent exposés aux engins explosifs et que les personnes âgées sont confrontées à des risques sanitaires accrus et à des difficultés pour accéder aux soins et à l'aide", a détaillé dans son dernier rapport le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA).

Selon le groupe sectoriel chargé de la protection, les conditions de vie "précaires" poussent certains Ghazaouis à adopter des stratégies d'adaptation à haut risque, notamment en s'abritant dans des zones potentiellement contaminées par des munitions explosives ou en "fouillant les décombres à la recherche de bois de chauffage et d'autres matériaux essentiels".

Depuis l'accord de cessez-le-feu d'octobre 2025, les équipes d'action anti-mines ont recensé 33 incidents liés à des munitions explosives, qui ont fait neuf morts et 65 blessés, dont des enfants.

"Depuis octobre 2023, plus de 700



engins explosifs ont été identifiés comme représentant une menace pour les civils et les efforts de reconstruction", a souligné l'OCHA.

Parallèlement à ces risques accusés pour les civils, la situation humanitaire se complique davantage en raison de facteurs extérieurs, tels que les conditions climatiques et les difficultés logistiques qui aggravent la pénurie de ressources essentielles.

Selon l'OCHA, les conditions météorologiques hivernales et les retards dans les transports ont entraîné une détérioration importante des denrées alimentaires avant et pendant leur entrée à Ghaza.

Dans ce contexte déjà fragile, la sécurité alimentaire continue de se détériorer en raison de multiples facteurs, notamment la mauvaise gestion des stocks et les intempéries, exacerbant ainsi les défis pour la population locale.

Les agences chargées du secteur de la sécurité alimentaire signalent que la sécurité alimentaire pendant le transport, le stockage et la préparation des repas reste une préoccupation majeure.

"Les conditions météorologiques hivernales défavorables ont entraîné une détérioration importante des

denrées avant leur entrée à Ghaza, car les cargaisons ont été exposées à la pluie aux points de passage et pendant le transport", note l'OCHA dans son rapport.

Parmi les autres difficultés, figurent les restrictions d'accès et la longueur des procédures d'inspection.

Certaines cargaisons, notamment l'aide alimentaire, passent plusieurs jours, voire plusieurs semaines, aux points de passage, ce qui contribue à accroître les pertes.

Dans les cuisines communautaires, l'approvisionnement limité en électricité et le manque d'équipements de réfrigération augmentent le risque de détérioration des denrées périssables.

Ces derniers développements interviennent alors que la majorité de la population est toujours déplacée et vit dans "des conditions extrêmement difficiles".

Selon un décompte effectué le 11 février, au moins deux tiers de la population (1,4 million de personnes sur 2,1 millions) résidaient dans environ 1.000 sites de déplacement, souvent dans des conditions de surpeuplement et dans des tentes offrant une intimité et une protection limitées contre les éléments.

E

Agression sioniste : plusieurs Palestiniens blessés par balles, destruction d'immeubles à Ghaza

Plusieurs Palestiniens ont été blessés, sauvés, par des tirs des forces d'occupation sionistes et lors d'attaques ayant visé et détruit des bâtiments dans la bande de Ghaza, ont rapporté des sources médicales palestiniennes.

L'agence de presse palestinienne Wafa, citant les mêmes sources, a indiqué qu'une fillette palestinienne a été blessée par des tirs aléatoires de l'occupation en direction des tentes de déplacés au centre de l'enclave.

Deux autres Palestiniens ont été blessés par des tirs des forces d'occupation dans la ville de Khan Younès, au sud du territoire.

Par ailleurs, l'armée d'occupation sioniste poursuit la destruction d'immeubles et même des frappes dans plusieurs zones de la ville de Ghaza ainsi qu'à l'est de Khan Younès et de Rafah, en violation continue de l'accord de cessez-le-feu entré en vigueur le 11 octobre dernier.

Le bilan de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023 s'élève à 72.051 martyrs et 171.706 blessés, en majorité des enfants et des femmes, selon les autorités sanitaires palestiniennes, qui ont communiqué ces chiffres samedi.

Depuis plus de deux ans, l'occupation sioniste mène, selon les mêmes sources, une guerre d'extermination contre Ghaza, marquée par des tueries, la famine, la destruction et le déplacement forcé, en dépit des appels internationaux et des ordonnances de la Cour internationale de Justice exigeant son arrêt.

L'UNRWA fait face à de fortes pressions, l'entité sioniste poursuit ses violations du droit international (Lazzarini)

Le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), Philippe Lazzarini, a indiqué samedi que l'agence onusienne subit d'importantes pressions alors que l'entité sioniste continue de violer le droit international.

Cité par l'agence de presse palestinienne Wafa, M. Lazzarini a affirmé que l'entité sioniste "poursuit ses pressions politiques visant à éliminer l'agence onusienne", ajoutant : "Nous avons été témoins de la démolition de notre siège à El Qods-Est occupée".

Il a également souligné que "les colons intensifient les actes de violence et s'emparent des terres en Cisjordanie occupée", mettant en garde contre la "gravité" de la situation dans ce territoire "avant qu'il ne soit trop tard et que cela ne compromette l'avenir de la solution à deux Etats".

Par ailleurs, le responsable onusien a averti que la situation à Ghaza "demeure catastrophique, les Palestiniens étant privés de presque tout et luttant pour survivre en raison des répercussions de la guerre d'extermination sioniste en cours".

Le Commissaire général de l'UNRWA a en outre indiqué que les enfants de Ghaza "ne sont pas allés à l'école depuis plus de deux ans", insistant sur l'importance de la poursuite des services de santé et d'éducation primaire et secondaire fournis par l'agence onusienne.

APS

Aggression sioniste: l'ONU confirme la poursuite des opérations d'aide vitale dans la bande de Ghaza

L'Organisation des Nations unies a affirmé que les aides vitales mises en œuvre par les agences onusiennes dans la bande de Ghaza se poursuivent, malgré les restrictions imposées par l'occupation sioniste.

Le site officiel de l'ONU a indiqué, vendredi, que les travailleurs humanitaires à Ghaza "continuent de faire face à des obstacles dans leurs efforts pour fournir une assistance vitale à la population".

Selon l'Organisation, ses équipes "ont tenté de coordonner huit missions humanitaires, dont cinq ont été pleinement facilitées".

Les trois autres missions -parmi

lesquelles une visant à accéder à une station de traitement des eaux à Khan Younès-ont été refusées par l'occupation sioniste. L'ONU a précisé que ses équipes ont collecté des fournitures alimentaires et médicales au point de passage de "Karam Abou Salem", et ont également supervisé les cargaisons humanitaires sur les quais de chargement à "Kissoufim" et "Karam Abou Salem".

Dans ce contexte, le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric, a souligné que quatre mois se sont écoulés depuis l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu à Ghaza, ajoutant que l'élargissement de l'aide humanitaire

"a sauvé d'innombrables vies et permis d'écartier le risque de famine".

Le responsable onusien a toutefois indiqué que "de nombreux habitants vivent toujours dans des conditions extrêmement difficiles et que la réponse humanitaire continue de se heurter à des obstacles majeurs, notamment en ce qui concerne l'entrée des marchandises et la capacité des partenaires humanitaires à opérer".

Près de 1,5 million de personnes -soit deux Palestiniens sur trois à Ghaza- vivent actuellement dans environ 1.000 sites de déplacement à travers l'enclave, principalement sous des tentes.

Plus de 275 Palestiniens ont quitté Ghaza pour l'Egypte depuis l'ouverture du poste de Rafah

Plus de 275 Palestiniens ont quitté la bande de Ghaza pour l'Egypte depuis la reprise du fonctionnement du point de contrôle de Rafah le 2 février, dont 102 nécessitant une assistance médicale, ont rapporté jeudi les autorités de l'enclave.

Selon le bureau des médias à Ghaza, les 173 autres personnes ayant quitté l'enclave sont des accompagnants

travers des patients évacués. Pendant cette même période, 213 personnes sont revenues dans la bande de Ghaza après l'avoir quittée pour des soins médicaux et une réhabilitation en Egypte. Les autorités de l'enclave affirment que 1.800 personnes auraient utilisé le point de contrôle depuis sa réouverture. Ainsi, seulement environ 27% des personnes souhaitant en-

trer dans Ghaza ou en sortir ont obtenu l'autorisation. Malgré sa réouverture, les restrictions sévères et les mesures contraignantes imposées par l'entité sioniste ont aggravé les souffrances des Palestiniens et entravé leur liberté de mouvement, notamment au regard de la situation humanitaire catastrophique à laquelle fait face la bande de Ghaza.

EXPLOSIONS NUCLÉAIRES FRANÇAISES EN ALGÉRIE

Un crime infâme contre l'humanité imprescriptible

L'Algérie commémore, vendredi, le 66e anniversaire des explosions nucléaires françaises en Algérie, des actes constituant un crime contre l'humanité, imprescriptible, qui demeure une plaie béante dans la mémoire collective de l'Etat français.

Acette occasion, le peuple algérien commémore ces explosions, en signe d'hommage et de fidélité à la mémoire des victimes fauchées par la première explosion nucléaire à Reggane (wilaya d'Adrar), le 13 février 1960. L'Algérie poursuit aujourd'hui sa marche sur la voie du progrès et aspire à une plus grande prospérité, sans jamais accepter que le dossier de la mémoire soit sujet à l'oubli et au déni, comme l'a fermement souligné, à maintes reprises, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Tout en se remémorant les images de la dévastation causée par cette première explosion nucléaire, dite opération "Gerboise bleue", les Algériens remettent également sur le devant de la scène la série d'explosions atomiques (près de 57 explosions nucléaires), au moment où la France s'entête à nier ses crimes, refusant obstinément de fournir les données techniques, les plans et les documents d'archives relatifs aux sites d'enfouissement des déchets radioactifs. Face à cet entêtement arbitraire, l'Algérie réaffirme sa détermination à inscrire la consolidation de la mémoire nationale dans un dispositif juridique et ancré dans la conscience collective de la Nation. Une loi criminalisant le colonialisme français en Algérie a, ainsi, été promulguée, affirmant dans

son contenu que les crimes coloniaux documentés exigent reconnaissance et réparation, constituant un "droit historique non sujet à l'oubli ni à la renonciation". Le texte de loi portant criminalisation du colonialisme français en Algérie demeure un choix national clair et assumé, porté par le président de la République qui a élevé la mémoire au rang de "question souveraine non négociable". Dans cette même perspective, des juilletistes et des experts poursuivent leurs efforts de documentation pour réunir les preuves et les témoignages attestant que les essais nucléaires dans le sud algérien ont affecté une large population civile, contrairement aux allégations françaises. Si la voie judiciaire et militante s'annonce longue, incluant les actions en justice intentées contre l'Etat français dans ce dossier, elle n'en constitue pas moins une pression effective contrignant progressivement la France à reconnaître ses crimes et ses actes. Quand bien même la France tarderait à reconnaître sa responsabilité historique, juridique et morale face aux crimes barbares qu'elle a commis contre le peuple algérien durant des décennies, elle ne parviendra jamais à effacer les stigmates de son forfait. L'histoire retiendra que la France, en quête d'accès au rang des puissances nucléaires

mondiales, n'a pas hésité à commettre en Algérie des crimes abjectes contre l'humanité, disséminant

sur son passage une contamination radioactive massive issue de ces explosions, dont les populations locales subissent encore les graves séquelles, dont des cancers, malformations congénitales et génétiques, ainsi que des troubles endocriniens ayant entraîné une propagation de la stérilité dans la région. Ces conséquences étaient à la mesure de la bombe larguée à Reggane, dont la puissance atteignait 70 mille tonnes, un chiffre effroyable excédant le cumul des essais nucléaires alors réalisés par les Etats dotés de l'arme atomique.

Il est certain que la commémoration de cette douloureuse mémoire par le peuple algérien constituera la pierre angulaire faisant échouer les manœuvres françaises visant à occulter l'histoire de ses crimes en Algérie.

Et quand bien même la France n'aurait toujours pas divulgué les archives et le dossier complet qu'elle retient sur les essais nucléaires au sud algérien, permettant d'évaluer l'ampleur des dommages et d'y remédier, l'histoire transmettra aux générations futures l'horreur et les atrocités qu'elle a perpétrées contre l'homme et la nature, constituant un crime dans toute sa définition juridique, imprescriptible.

Les explosions nucléaires de Reggane, preuve irréfutable de la barbarie et de la brutalité du colonisateur français contre l'humanité

Le professeur d'histoire Mohamed Belhadj, de l'Université d'Oran 1 « Ahmed Ben Bella », a affirmé que les explosions nucléaires de Reggane (au sud de la wilaya d'Adrar), survenues le 13 février 1960, constituent une preuve irréfutable de la barbarie et de la brutalité du colonisateur français contre l'humanité.

Dans une déclaration à l'APS, le professeur Belhadj a souligné que « ces explosions nucléaires menées dans la région de Reggane représentent une honte indélébile et un crime d'Etat pleinement constitué commis par la France coloniale à l'encontre du peuple algérien sans défense », précisant que « les essais nucléaires ayant visé la région du Touat étaient prémedités, alors même que les Français étaient engagés dans des négociations avec les représentants de la Révolution algérienne en vue de l'indépendance ».

Il a ajouté que « le colonisateur français savait qu'il était dans sa dernière phase, ce qui l'a conduit à procéder à ces explosions afin d'entrer dans le club mondial des puissances nucléaires et de

devenir détenteur de cette arme destructrice aux dépens de l'Algérie ». Le professeur Belhadj a également expliqué que « l'instrument du crime existe, puisque les victimes de ces radiations nucléaires sont toujours en vie et portent les stigmates de ce crime odieux ainsi que les conséquences dévastatrices sur l'être humain et son environnement ».

Il a rappelé que « ces explosions nucléaires dans le sud algérien sont à l'origine de l'apparition de maladies graves, notamment différents types de cancers, ainsi que de malformations congénitales chez les nouveau-nés et de maladies oculaires, en plus d'autres affections chroniques dues aux émissions radioactives, qui n'ont épargné ni l'être humain ni le couvert végétal de la région ». Enfin, le professeur Mohamed Belhadj a indiqué que « la position de l'Algérie est ferme et irrévocable : elle exige la reconnaissance par la France de ces crimes qui ne se prescrivent pas avec le temps et dont les effets continuent de peser sur la région de Reggane jusqu'à ce jour ».

APS

Les explosions nucléaires françaises "un crime à part entière ayant attenté à la nature et au droit à l'existence de l'Homme"

Le ministre des Moudjahidine et des Ayats-droit, Abdelmalek Tacherift, a affirmé, jeudi à Adrar, que les explosions nucléaires françaises menées dans le Sud algérien depuis plusieurs décennies, constituent "un crime à part entière ayant attenté à la nature et au droit à l'existence de l'Homme".

S'exprimant en ouverture des travaux d'un séminaire intitulé "Les explosions nucléaires françaises dans le Sahara algérien, entre devoir de mémoire et exigence de justice", le ministre a indiqué que ces explosions, qui ont eu lieu depuis plusieurs décennies, constituent "un crime à part entière ayant porté préjudice à la nature et au droit à l'existence de l'être humain. Un crime qui demeure une blessure profonde en nous, et qui constitue un déni total de responsabilité morale et historique". Lors de cette rencontre, à laquelle ont pris part des professeurs et chercheurs spécialisés dans l'histoire de la glorieuse Révolution de libération et les crimes des explosions nucléaires françaises dans le Sud algérien, M.Tacherift a souligné que les études scientifiques et les recherches sur le terrain ont prouvé que "que les effets de ces explosions nucléaires et leurs radiations n'ont rien épargné". Elles ont empoisonné l'environnement, pollué l'atmosphère et causé des décès, des malformations congénitales et des maladies chroniques, léguant ainsi des souffrances à des générations entières", a-t-il expliqué. M. Tacherift a salué, par ailleurs, la tenue de cette rencontre scientifique et historique qui traite de ce

crime nucléaire et le documente, mettant en avant "le dynamisme de la recherche scientifique en Algérie victorieuse, qui constitue aujourd'hui le moteur du changement, du renouveau et des victoires".

Il a également souligné l'orientation des hautes autorités du pays qui "croient en la science comme pilier fondamental du développement et de la prospérité, et comme principal vecteur de préservation de la mémoire nationale et de consolidation de notre souveraineté". Et de souligner que cette commémoration, aussi douloureuse soit-elle, incite les universitaires à approfondir leurs recherches scientifiques et historiques dans ce domaine afin de poursuivre l'analyse de ce crime dans ses dimensions historiques, médicales, juridiques et humaines. "Le droit ne pouvant être recouvré que par des preuves scientifiques irréfutables et des recherches scientifiques documentées", a-t-il ajouté. Le ministre a ensuite écouté un exposé sur l'atrocité des crimes nucléaires français, qui restent une honte pour la France qui se prétend défendre les droits de l'homme.

Le conférencier y a salué également la détermination des hautes autorités du pays à ne pas abandonner le dossier de ce crime pour rendre justice aux victimes. Au terme de sa visite dans la wilaya, le ministre a procédé à la dénomination d'établissements éducatifs de noms de défunt moudjahidine, avant de rendre visite à deux moudjahidine et à une veuve de Chahid.

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزاره السكن والعمان والمدينة والتهيئة العمرانية
مديرية التجهيزات العمومية
لولاية سانتنفست

MISE EN DEMEURE N° 01/2026

Projet : réalisation d'une sureté urbaine au niveau de site 3000 logements a inkouf. Commune de Tamanrasset wilaya commune de Tamanrasset. (Cité d'habitat intégrées programme 2023)

TRANCHE FERME : Bloc Sureté Urbaine+ Loge Gardien+ Mur De Clôture+ Groupe Électrogène+ Poste Transformateur+ Locale Chaufferie+ Bâche A Eau+ Aménagement Extérieur+ Abris Véhicule.

TRANCHE CONDITIONNELLE : BLOC 04 LOGEMENTS

Le service contractant : Monsieur le Directeur des équipements publics, route de l'Askrem Tamanrasset.

Le Cocontractant : * E.T.B (E.T.R.A.C.B.A) * MIDOUN AHMED * représenté par son gérant MIDOUN AHMED le résident B.P 211 ksar Larab commune In Salah, wilaya de In Salah titulaire du Marché n° 39/2024 du 18/12/2024 Visé sous N°364/2024 du 16/12/2024 relatif : réalisation d'une sureté urbaine au niveau de site 3000 logements a inkouf. Commune de Tamanrasset wilaya commune de Tamanrasset. (Cité d'habitat intégrées programme 2023)

***TRANCHE FERME :** Bloc Sureté Urbaine+ Loge Gardien+ Mur De Clôture+ Groupe Electrogène+ Poste Transformateur+ Locale Chaufferie+ Bâche A Eau+ Aménagement Extérieur+ Abris Véhicule.

***TRANCHE CONDITIONNELLE :** BLOC 04 LOGEMENTS

1 - Conformément à l'ordre d'exécution des Travaux, enregistré sous le numéro 148/2024 en date du 18/12/2024, notifié le 18/12/2024. (TRANCHE FERME)

2 - Conformément à l'ordre d'exécution des Travaux, enregistré sous le numéro 149/2024 en date du 18/12/2024, notifié le 18/12/2024. (TRANCHE CONDITIONNELLE)

3 - Vu des visites fréquentes sur le terrain, nous avons constaté que les travaux étaient à l'arrêt et que le chantier était abandonné.

4 - Conformément au rapport n° 0070/2025 du 18/12/2025 présenté par le bureau d'études, qui fait état de l'absence totale de l'entrepreneur sur le chantier et de l'absence de matériaux de construction et de main-d'œuvre (le chantier est abandonné).

5 - Compte tenu du non-respect du calendrier prévu pour l'expiration des délais contractuels du la Marché et de la reprise incomplète des travaux dans le chantier.

6- Conformément à l'article 11 du marché

Est mise en demeure pour :

- Il faut prendre toutes les mesures nécessaires pour reprendre les travaux et pour renforcer le chantier avec la main-d'œuvre qualifiée et les matériaux de construction nécessaires, dans un délai de 08 jours à compter de la date de publication de mise en demeure dans les journaux nationaux.

En cas de non-respect de cette mesure, des sanctions seront appliquées à l'encontre de l'entreprise conformément à la réglementation en vigueur.

TISSEMSILT

Les exploits et les sacrifices du martyr Mohamed Ratiâat mis en avant

Les participants à une conférence historique organisée, jeudi à l'Université Ahmed-Ben Yahia El-Wancharissi de Tissemsilt, ont mis en lumière les exploits et les sacrifices du martyr Mohamed Ratiâat, à travers sa participation à de nombreuses batailles et embuscades contre le colonisateur français dans la région de l'Ouarsenis, relevant de la wilaya IV historique.

Le compagnon du martyr Mohamed Ratiâat, le moudjahid Mabtouche Bouhenni, dit Azzedine, a souligné, dans son intervention à cette rencontre intitulée "Les hauts faits d'armes des hommes de la Révolution dans la wilaya IV historique dans l'Ouarsenis: parcours et lutte du martyr symbole Mohamed Ratiâat", que le martyr a pris part à plusieurs batailles et opérations de fida contre le colonisateur français, notamment la bataille de "Garaat El-Mout" dans la région de Beni-Zitene en août 1957, celle de Bab El Bekkouche, considérée comme l'une des plus grandes batailles de l'Ouarsenis, en mai 1958, la bataille d'El Brahimia, en 1959, ainsi que l'embuscade de "Tame draha", en 1958.

De son côté, le professeur Saidani Lakhdar, de l'Université Ahmed-Ben Yahia El-Wancharissi a indiqué que le martyr avait occupé le poste de commissaire politique et qu'il avait oeuvré avec nombre de ses compagnons de lutte à la sensibilisation et au recrutement en faveur de la glorieuse Guerre de libération dans la région de l'Ouarsenis, ainsi qu'à la collecte de ravitaillement et de cotisations pour la glorieuse Armée de libération nationale (ALN).

Le professeur Kraïs Djilali, de l'Université Ibn-Khaldoûn de Tiaret, a pour sa part affirmé que le martyr Ratiâat fut l'un des héros de l'Armée de libération nationale dans la région de l'Ouarsenis, soulignant qu'il était le compagnon de



lutte du martyr Djilali Bounâama contre le colonisateur français et qu'il s'était également illustré par son militantisme au sein du Mouvement national.

Le martyr Mohamed Ratiâat est né en 1917 au sein de l'arch des Beni-Hendel, commune de Boukaïd, dans la région de l'Ouarsenis. Il est tombé au champ d'honneur à la fin de l'année 1960. Les

forces du colonisateur français ont transporté sa dépouille vers la région de Lardjem, rassemblé la population et l'ont contrainte à la voir ensanglantée afin de l'intimider, avant son inhumation à Boukaïd. A noter que cette conférence a été organisée par la direction des Moudjahidine et des Ayants-droit, en coordination avec l'Université de Tis-

semst, à l'occasion de la commémoration de la Journée nationale du Chahid, célébrée le 18 février, en présence de nombreuses instances de la wilaya, ainsi que de la famille révolutionnaire et universitaire. La rencontre s'est achevée par un hommage rendu à la famille du martyr Mohamed Ratiâat.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Bouira
Daira de Bechloul
Commune d'El-adjiba

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°01/2026 .

NIF: 098410199000137

Le président de l'Assemblée Populaire Communale d'el-adjiba lance un avis d'appel d'offres à la concurrence national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation de l'opération suivante :

هيئة 100/70 مهل تجاري يهطل إداري بالجهة مركز (الشطر الثاني).

Les soumissionnaires intéressés par le présent appel d'offres national et remplissant les conditions exigées par la réglementation en vigueur, peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de la commune El adjiba contre paiement d'une somme de : 10 000,00 DA mille DA ,au près du trésorier communal de Bechloul.

Le dossier de l'appel d'offres qui doit être présenté par le soumissionnaire, sera réparti en trois (03) parties : un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

L'offre qui doit être présentée par le soumissionnaire, elle doit comporter ce qui suit :

- 1- Dossier de candidature contient:
 - 1- Déclaration de candidature (dûment remplie et signée).
 - 2- Déclaration de probité (dûment remplie et signée).
 - 3- Statut s'il s'agit d'une société (copie).
 - 4- Copie du registre de commerce électronique.
 - 5- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés
 - 6- Les soumissionnaires qui ne sont pas assujettis à la TVA doivent fournir une pièce justificative(C20) dans le dossier et un cachet sur le devis,
 - 7- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
 - 8- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :
 - a. Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie Quatre (04) ou plus, activité principale « bâtiment ».
 - b. Capacités techniques : -Moyens humains -Moyens matériels -Références professionnelles.

Les pièces énumérées ci après ne seront exigées que pour l'attributaire du marché qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché conformément à l'article 69 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public :

01-Extrait de l'acte apuré ou avec échéancier en cours de validité (copie) ;

02- Attestation de Mise à jour délivrée par les organismes de sécurité sociale (CASNOS) en cours de validité.

03- Copie du numéro de l'identification fiscale(NIS)

03- La copie d'attestations de mise à jour, CACOBATPH à jour

06- Toujours, le service contractant doit assurer que le caier judiciaire du soumissionnaire retenu est sans mention, aucune.

2- L'offre technique contient :

- La déclaration à soucrire (dûment rempli et signé);
- Un manuscrit rempli et signé et portant à la dernière page, la mention « lu et accepté ».

3- Un même technique rempli et signé.

3- L'offre financière contient :

- Lettre de soumission (dûment rempli et signée).
- Bordereau des prix unitaires (BPU) compilé en chiffres et en lettres (dûment signé)
- Détail quantitatif et estimatif (DQE) compilé en chiffres et en lettres (dûment signé)

Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'el-adjiba

Appel d'offres nationales ouvertes avec exigence de capacités minimales n° 01/2026

هيئة 100/70 مهل تجاري إداري بالجهة مركز (الشطر الثاني).

La date limite du dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la date du premier affichage du présent avis d'appel d'offre national sur deux quotidiens nationaux (en arabe et en français) jet sur deux journaux électroniques et le BOMPOM à dix (10,00) heures. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui est fixée le jour de la date limite de dépôts des offres à dix heures (10:00H), au siège de l'APC d'el-adjiba Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis est prolongé jusqu'au jour ouvrable suivant à 10 heures. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de Cinq cent (500) jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة السكن والعمان والتسيير والتهيئة العمرانية

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
IMMOBILIÈRE DE BENI ABBES

REF : DG /OPGI/ 2026



ديوان الرقية والتسيير
العقاري لولاية بن عباس

PREMIERE MISE EN DEMEURE

200 LOGEMENTS PUBLIC LOCATIFS PROGRAMME 2021

Reprise et achèvement des travaux des réalisation 20/200 logements publics locatifs TCE ET VRD en F3 programme 2021
à la commune de Kerzaz wilaya de BENI ABBES

Conformément à la loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

Conformément au décret exécutif n° 21-219 du 20 mai 2021 portant approbation du Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicable aux marchés publics de travaux.

Conformément au décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Vu le marché visé par la Commission des Marchés Publics de l'Office sous le numéro : 03/2025 en date du 26/03/2025, et approuvé par le service contractant sous le numéro 01/2025 en date du 26/03/2025, relatif aux travaux de Reprise et achèvement des travaux des réalisation 20/200 logements publics locatifs TCE ET VRD en F3 programme 2021 à la commune de KERZAZ wilaya de BENI ABBES . Pour un montant initial de : 60 786 305, 77DA, conclu entre l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (OPGI) de la wilaya de Béni Abbès et l'Entreprise des travaux de construction, représentée par son gérant Monsieur KERROUMI MOHAMMED, dont le siège social à HAI KSAR BOUTARFAYA TIMOUDI WILAYA DE BENI ABBES.

-Vu l'ordre de service N° 01/2025 en date du 26/03/2025 notifié en date du 26/03/2025 à l'entreprise de travaux de construction, représentée par son gérant Monsieur KERROUMI MOHAMMED.

-Vu le délai de réalisation fixé dans le marché à : Huit (08) mois.

-Vu le retard enregistré dans la réalisation du projet par rapport au planning de travaux.

- Vu le manque de potentialités matérielles et de moyens humains qualifiés.

- Vu le non-respect de recommandations du maître d'ouvrage

- En application de l'article 1.13 du marché N°01/2025 en date du 26/03/2025 stipulant la résiliation du marché.

- Vu les articles 149, 150, 151 et 152 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

- Vu les articles 119 du décret exécutif N° 21-219 du 20 mai 2021 portant approbation du CCAG applicable aux marchés publics de travaux.

> Met en demeure pour le 1^{er} fois l'entreprise de travaux de construction, représentée par son gérant Monsieur KERROUMI MOHAMMED, dont le siège social à HAI KSAR BOUTARFAYA TIMOUDI WILAYA DE BENI ABBES, afin d'accélérer le rythme des travaux (travaillé en système 02*08 ou 03*08) dans un délai de huit (08) jours à compter de la publication de la présente mise en demeure, faute de quoi le marché sera réalisé aux torts exclusifs de l'entreprise.

Programme de la soirée

TF1 21:10

france 2 21:10

france 3 21:10

CANAL+ 21:06

M6 21:10

Skyscraper

À Hong Kong, *The Pearl*, un gratte-ciel futuriste de 225 étages, incarne le summum de la technologie et de la sécurité, avec ses murs ignifugés, ses systèmes de verrouillage biométriques et ses jardins suspendus. Mais quand l'impossible se produit, cette forteresse devient une prison mortelle. Will Sawyer (Dwayne Johnson), ancien négociateur du FBI spécialisé dans les prises d'otages et vétéran marqué par les cicatrices de la guerre, a trouvé une nouvelle mission : évaluer la sécurité des bâtiments les plus audacieux de la planète. Engagé pour certifier *The Pearl*, il y installe sa famille, croyant les mettre à l'abri dans un havre inattaquable.

d'hiver : Jeux olympiques de Milan-Cortina 2026
Programme court couples



Jeux olympiques de Milan-Cortina 2026
Saison 2026

Programme court couples
Jeux olympiques de Milan-Cortina 2026. Programme court couples.

Déluge mortel
Saison 1



Jo essaie de comprendre pour quelle raison Chris Robinson a pu vouloir se suicider. De leur côté, Molly et Finn continuent à se renseigner sur les tractations entre Jack Radcliffe et Sarah Mackie. Quant à Tasha, elle se rend compte que son frère Daniel avait caché certaines choses à Lee...

Rugby : Top 14 Saison 2025
Stade Français Paris / Toulouse



Zone interdite



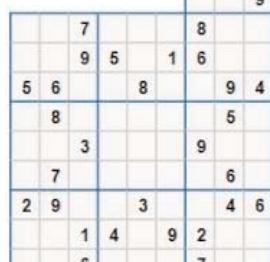
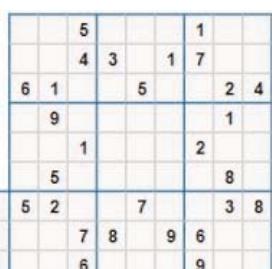
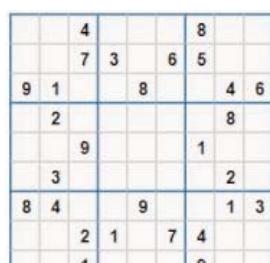
Dans l'optique de renforcer son arsenal stratégique, la Marine nationale a entrepris la construction d'un navire à la pointe de la technologie, la Frégate de Défense et d'Intervention. Sur le site du chantier du Naval Group à Lorient, des ouvriers, des ingénieurs et des marins oeuvrent à la réalisation de ce bateau qui devra être capable de répondre aux nouveaux défis des potentiels conflits et interventions militaires à venir, partout dans le monde. Ce fleuron de la Marine française mobilise à la fois des savoir-faire très techniques et un cahier des charges pointu défini en amont par le ministère de la Défense.

Jeux

Samouraï-Sudoku N°2924

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

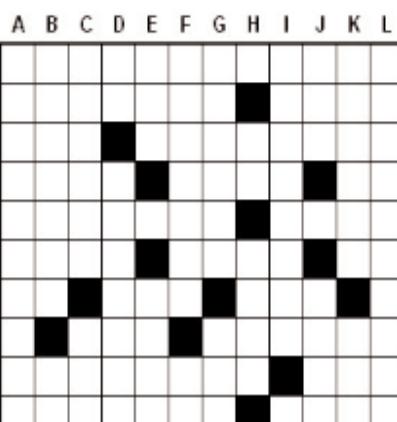
Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



"Se repentir ne sauve pas toujours des rechutes inévitables."

Michel Paul Guy de Chabanon

Mots croisés N°2924



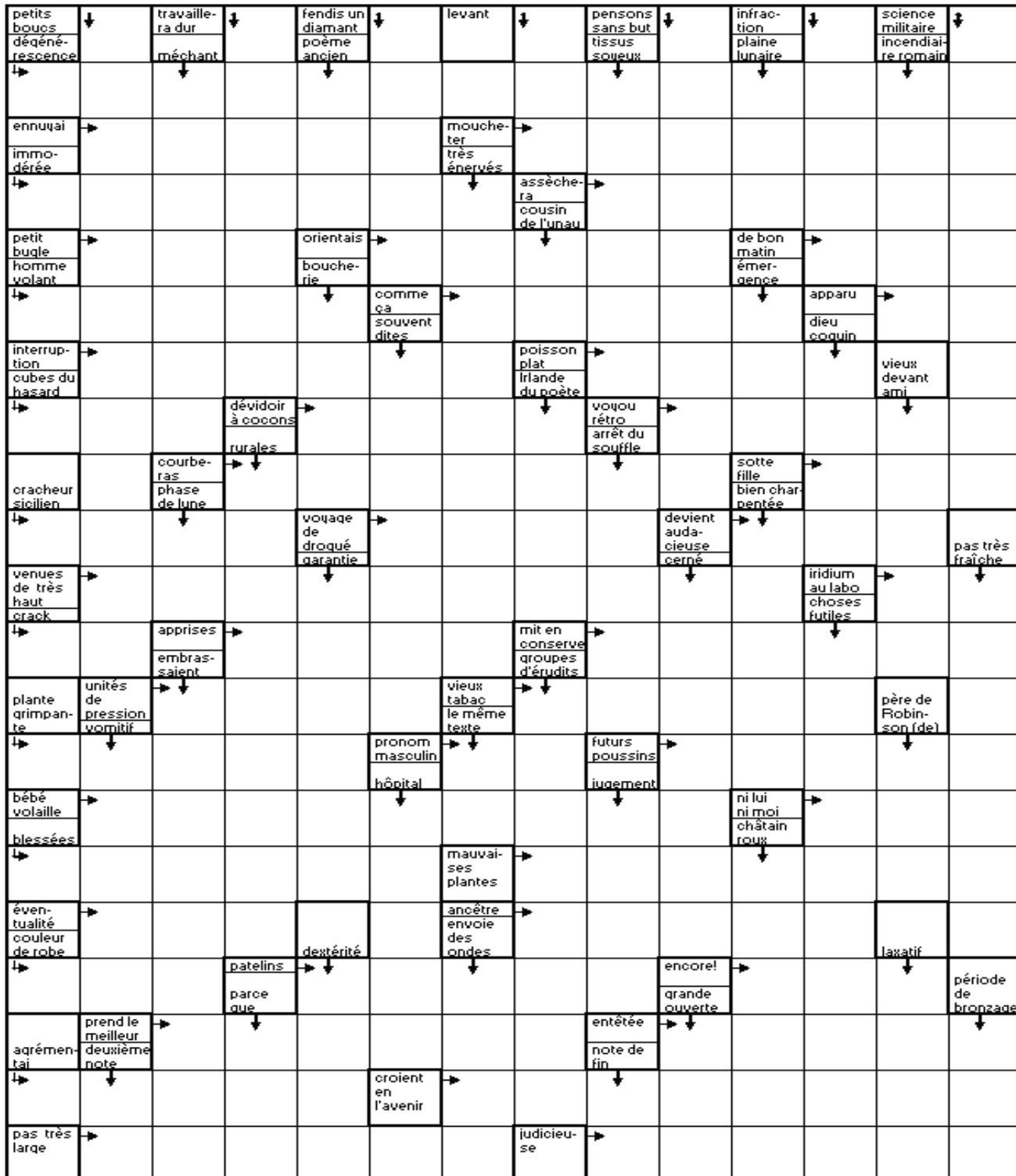
Horizontalement:
1 - Grief d'accusation
2 - Mettre en conformité - Supposa
3 - Grande ouverte - Sera bien réel
4 - Colorant minéral naturel - Lac lombard - Capone pour les intimes
5 - Emploie - Bloque
6 - Organise au mieux - Formation musicale - Groupe étoile
7 - Plus haut que le do - Panorama - Assemblée mondiale
8 - Admirateur - Nourrain
9 - Qui peut être inscrit sur le bulletin - Colinça
10 - Augmenterai la note - Parties du menu

Verticalement:
A - Chétives
B - Vivement expulsée - En ce lieu
C - Chercher comme avant - Son coup vous informe
D - Partie du folklore - Technique d'obtention de la nourriture
E - Congé d'officier - Marier
F - Misandre ou misogyne - Devoir de scout
G - Doter de belles couleurs - Gendre de Mahomet
H - Réfléchi - Epouse d'Héraclès
I - Figure plane à huit angles
J - Rage - Tunique de Joell
K - Paysanne - Grande école
L - Répartitions dans le temps

Terreurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1355

*Solution*

Sudoku n°2924

6	5	4	2	1	9	8	3	7
2	8	7	3	4	6	5	9	1
9	1	3	7	8	5	2	4	6
1	2	5	6	7	4	3	8	9
6	4	9	2	3	1	7	5	6
7	3	8	9	5	1	6	2	4
8	4	6	5	9	2	7	1	3
5	9	2	1	3	7	4	6	8
3	7	1	4	6	8	9	5	2
6	5	4	3	2	1	9	8	7
2	9	8	7	6	5	4	3	1
7	6	1	4	6	9	2	8	3
4	3	6	2	5	8	7	1	9

Mots Croisés n°2924

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	R	E	Q	U	I	S	I	T	O	I	R
2	A	J	U	S	T	E	R		C	R	U
3	B	E	E	E	X	I	S	T	E	R	A
4	O	C	R	E	I	S	E	O	A	L	
5	U	T	I	L	I	S	E		G	E	L
6	G	E	R	E	T	R	I	O	E	M	
7	R	E	E	V	U	E	O	N	U	E	
8	I	I	F	A	N		A	L	E	V	I
9	E	L	I	G	I	B	L	E	G	E	T
10	S	A	L	E	R	A	I		M	E	T

Grille géante n°1624

-	B	-	B	-	C	-	E	-	R	-	D	-	S
-	R	A	M	O	L	L	I	S	S	E	M	E	N
-	R	A	S	A	I	-	T	A	V	E	L	E	R
-	A	B	U	S	I	V	-	T	A	R	I	T	T
-	A	B	U	S	I	V	-	A	I	N	S	E	N
-	I	C	A	R	E	-	A	I	N	S	E	N	I
-	H	I	A	T	U	S	-	S	O	L	E	-	G
-	D	E	S	P	E	V	-	S	O	L	E	-	G
-	E	T	N	A	-	T	R	I	P	-	O	S	E
-	T	P	L	I	E	R	A	S	-	N	E	R	V
-	E	L	Y	S	E	E	N	N	S	-	I	R	E
-	E	T	N	A	-	T	R	I	P	-	O	S	E
-	A	S	-	S	U	E	-	E	N	S	I	R	E
-	B	A	R	S	-	P	E	T	U	N	S	I	R
-	I	A	N	E	-	I	L	-	O	E	U	F	S
-	P	I	N	T	A	D	E	A	U	-	T	O	I
-	L	E	S	E	S	-	I	V	R	A	I	E	S
-	C	A	S	-	I	A	E	U	L	-	S	E	E
-	B	A	I	-	B	L	E	D	S	-	B	I	S
-	E	C	R	E	M	E	-	B	U	T	E	E	E
-	O	R	N	A	I	E	S	P	E	R	E	N	E
-	E	T	R	O	I	T	S	E	N	S	I	R	E

CHAMPIONNAT NATIONAL DE JUDO SENIORS INDIVIDUEL (2^E J)

Les judokas de Ouled El Bahia se distinguent

La deuxième journée du championnat national individuel seniors de judo, dont les finales se déroulent, vendredi soir à la salle omnisports du Complexe Olympique "Miloud Hadefi" d'Oran, a été marquée par la domination des athlètes d'Ouled El Bahia, qui se sont adjugés trois titres, deux chez les messieurs et un chez les dames.

Il s'agit de Bakhti Abdeldjalil et Moudere Kais Mahieddine, respectivement chez les moins de 81 kg et les moins de 63 kg (messieurs), ainsi qu'Amina Berrahouel chez les moins de 57 kg dames.

En deuxième position, se trouve le club de DS Baba Hassen d'Alger, avec deux médailles d'or remportées par Ghallima Rahma et (-48 kg) et Ghabli Lycia Anias (-52kg).

Les autres titres mis en jeu ont été remportés par Djellab Yasmine de l'USM Alger dans la catégorie des moins de 63 kg et Nardjis Khacir de Miloua Oran dans la catégorie de -70kg chez les dames et Abdelhak Ouissama Hezil d'Amel Braya Oran chez les moins de 73 kg et Belarbi Younes des moins de 60 kg

du club JC Harrach. Les combats en finale sont tous allés au bout du temps réglementaire, car les athlètes se connaissent tellement bien qu'aucun d'entre eux n'a réussi à surprendre son adversaire, selon l'entraîneur national Lyes Saker. Les épreuves de ce Championnat national individuel senior se poursuivront, samedi soir, avec les finales des catégories de -81 et plus de 81 kg dames, et -90kg, -100 kg et plus de 100 kg messieurs.

Cette compétition organisée pendant trois jours par la fédération algérienne de judo, en collaboration avec la ligue régionale de judo d'Oran regroupe un total de 463 judokas : 298 messieurs et 165 dames, issus de 107 clubs du pays.



VOLLEY / NATIONALE 1 MESSIEURS (15^E JOURNÉE) Les résultats complets et classements



Résultats complets et classements à l'issue des matchs de la 15^e journée du Championnat d'Algérie de volley-ball, Nationale 1 messieurs, disputés vendredi et samedi :

Groupe Centre-Est :

	Pts	J
EF Aïn Azel - NC Bejaia	0-3	
ES El-Eulma - MB Bejaia	2-3	
ES Sétil - JSC Ouled Adouane	0-3	
CASTEL - OMK El-Milia	0-3	
O Ain M'lila - ES Tadjenonet	0-3	

Classement :

	Pts	J
1. NC Bejaia	35	14
2. OMK El-Milia	32	14
3. JSCO Adouane	31	14
4. ES Tadjenonet	25	13
5. ES El-Eulma	20	14
6. EF Aïn Azel	19	14
7. CASTEL	18	14
8. ES Sétil	14	14
9. MB Bejaia	10	13
10. O Ain M'lila	3	14

Groupe Centre-Ouest / Vendredi :

	Pts	J
JS Messelmoun - MC Alger	0-3	
ES Bethioua - ES M'sila	3-1	
CS Nedroma - O El-Kseur	3-0	
ASV Blida - PO Chlef	3-0	

Déjà joué : RC M'sila - WA Tlemcen 0-3

Match avancé de la 18^e journée : Samedi :

	Pts	J
WA Tlemcen - O El-Kseur	3-0	

Classement :

	Pts	J
1. ASV Blida	38	14
2. WA Tlemcen	36	14
3. JS Messelmoun	29	14
4. MC Alger	28	14
5. CS Nedroma	21	14
6. PO Chlef	20	14
7. ES Bethioua	13	14
8. RC M'sila	12	14
9. ES M'sila	11	13
10. O El-Kseur	2	15

APS.

CHAMPIONNAT RÉGIONAL OUEST DE GYMNASTIQUE À ORAN Domination des gymnastes d'Oran



Les gymnastes de la ligue d'Oran se sont illustrées aux épreuves du

Championnat régional Ouest de gymnastique individuelle filles et gar-

çons, disputées, pendant deux jours à la salle de Hai-Sabah d'Oran.

Les athlètes d'Oran ont dominé les épreuves en filles et garçons, dans les spécialités rythmique, Aérobic, Trampoline et Tumbling, remportant les premières places, suivis de ceux de Tlemcen et de Mostaganem.

Le niveau technique de cette compétition a été jugé "très appréciable et encourageant", selon le président de la Ligue oranaise de gymnastique, Houari Fedala.

A l'issue de cette phase régionale, les vainqueurs

dans chaque spécialité seront qualifiés à la phase finale du Championnat national, prévue début juillet à Boufarik.

Cette compétition de sports acrobatiques, organisée par la Ligue oranaise de gymnastique, en collaboration avec la Fédération algérienne de gymnastique (FAG) et la direction de la Jeunesse et des Sports d'Oran, un regroupé plus de 150 gymnastes filles et garçons, issue de quatre wilayas de l'Ouest : Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Mostaganem et Oran.

BASKET / COUPE D'ALGÉRIE 2026 (DAMES) Les affiches des quarts de finale connues

Les affiches des quarts de finale de la Coupe d'Algérie 2026, seniors dames, prévues les 27 et 28 mars prochains, ont été dévoilées à l'issue du tirage au sort effectué vendredi soir à Alger.

Le choc de ce tour opposera les locataires du trophée d'Hussein-Dey Marines aux champions d'Algérie du GS Cosider.

Les autres quarts de finale mettront aux prises le MC Alger au MT Sétil, le RC Bordj Bou Arreridj à l'USM Alger et la JF Kouba au NB Staoueli.

Selon le calendrier de la compétition, dévoilé par la Fédération algérienne de la discipline (FABB), les quarts de finales auront lieu les 27 et 28 mars, alors que les demi-finales sont programmées le 24 avril. La date

de la finale de la Coupe d'Algérie 2026 sera dévoilée ultérieurement.

Résultats du tirage au sort de la Coupe d'Algérie 2026 :

Quarts de finale (27 et 28 mars 2026) :

A : Hussein-Dey Marines - GS Cosider
B : RC Bordj Bou Arreridj - USM Alger

C : JF Kouba - NB Staoueli

D : MC Alger - MT Sétil

Demi-finales (24 avril 2026) :

Vainqueur A - Vainqueur B

Vainqueur C - Vainqueur D.

JO-2026 Yuto Totsuka sacré dans le halfpipe, troisième titre japonais en snowboard

Après avoir survolé le big air, les Japonais ont décroché vendredi soir une troisième médaille d'or aux JO en snowboard avec le sacre de Yuto Totsuka dans le halfpipe de Livigno vendredi soir.

Le champion du monde 2021, qui succède au palmarès olympique à son compatriote Ayumu Hirano, a terminé sur la plus haute marche du podium grâce à son deuxième run, noté 95 points.

Il a devancé de peu l'Australien Scotty James (93,5) et un autre Japonais, Ryusei Yamada (92 points).

Ayumu Hirano, de retour à la compétition après s'être gravement blessé au visage fin janvier lors d'une étape de Coupe du monde en Suisse, n'a pas pu conserver son titre. Le snowboardeur aux dreadlocks qui avait battu la légende Shaun White il y a quatre ans à Pékin n'a fini qu'à la 7^e place.

Le Japon, nation dominante du snowboard depuis plusieurs années, a également décroché l'or en big air grâce à Kira Kimura et Kōkomo Murase un peu plus tôt dans la quinzaine olympique.



LIGUE 1 MOBILIS (19^e JOURNÉE)

Le CSC conforté sa place de dauphin, l'ASO respire

Le CS Constantine, vainqueur à domicile face à l'ES Sétif (2-0), a conforté sa place de dauphin, en revenant provisoirement à quatre points du leader, le MC Alger, alors que l'ASO Chlef a réalisé une excellente opération dans la course au maintien, en s'imposant en déplacement face au MC El-Bayadh (1-0), en ouverture de la 19^e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de foot ball, disputé vendredi.

Le derby de l'Est a logiquement aux Constantinois, plus entrepreneurs et volontaires. Le CSC est parvenu à faire la passe de trois, grâce à un double de Nassim Lghoul, entrée en cours de jeu en seconde de période.

Le N.26 du CSC a délivré les siens, en ouvrant d'abord le score à la 70e minute, avant de faire le break sept minutes plus tard (77e).

Une victoire précieuse qui permet à la formation constante, dirigée par le technicien tunisien, Lassaad Dridi, de réduire l'écart sur le leader, le MCA, ce dernier compte quatre matchs en moins.

En revanche, l'Entente, qui enchaîne un troisième match sans victoire, se met en difficulté, se retrouvant désormais à

trois points seulement de la zone de relégation.

Les Sétiens (13e, 20 pts), devront impérativement se relever pour éviter de se retrouver dans le rouge, à commencer par le prochain match à domicile face au MB Rouïssat, prévu le vendredi 20 février à 22h00.

En bas du tableau, l'ASO Chlef a renoué avec la victoire, après une défaite et un nul, en allant s'imposer chez la lanterne rouge, le MC El-Bayadh (1-0). Alors que les deux équipes s'apprêtaient à se quitter sur un nul vierge, le milieu offensif Brahim Farhi, a surgi dans le temps additionnel pour offrir un succès ô combien précieux à son équipe (90e+2).

A l'issue de cette victoire, l'ASO Chlef se hisse à la 12e posi-

tion avec 21 points, alors que le MCEB, qui concède son premier revers après quatre matchs, reste scotché à la 16e et dernière place avec 11 unités.

Cette 19^e journée se poursuivra samedi avec deux matchs au menu : Paradou AC - ES Ben Aknoun (15h00) et MB Rouïssat - ES Mostaganem (15h00).

Quatre rencontres sont rapportées à une date ultérieure : JS Saoura-CR Belouizdad, USM Khchela-USM Alger, JS Kabylie-MC Oran et MC Alger-Olympique Akbou, en raison de l'engagement du MCA, de la JSK, de l'USMA et du CRB, à la 6e et dernière journée de la phase de groupes des compétitions africaines interclubs.



FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL

Lancement de la deuxième phase de l'opération de détection de jeunes talents dans le sud du pays



La Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) a lancé vendredi la deuxième phase de la vaste opération de détection de jeunes talents dans le sud du pays, a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel.

Pour cette nouvelle étape, deux plateaux ont été organisés simultanément : l'un à Béchar et l'autre à Ouargla. L'objectif est d'observer les jeunes joueurs nés en 2012 et 2013 et de retenir les meilleurs élé-

ments appelés à participer notamment au Tournoi National des Jeunes Talents, prévu à Oran à la fin du mois de mars prochain.

Dans la wilaya de Béchar, le sélectionneur national des U20, Razik Nedder, accompagné de ses assistants Hocine EL Orfi et Younes Sofiane, et avec le concours de la Ligue régionale de Béchar, a supervisé les joueurs issus des wilayas du Sud-Ouest : Béchar, El Bayadh, Timimoun, Béni Abbès, Naâma, Tindouf et Adrar.

Dans son côté, le sélectionneur national U17, Amine Ghimouz, en compagnie de ses assistants Hocine Metref et Karim Mesmoudi, et avec l'appui de la Ligue régionale de Ouargla, a encadré les séances d'observation des joueurs venus des wilayas du Sud-Est : Ouargla, Touggourt, Illizi, Laghouat, In Salah, Ghardaïa, El Menia, El Oued et El Meghaïra.

À tout, plus de 250 jeunes joueurs, affiliés ou non aux clubs, ont été observés de près une nouvelle fois lors de cette deuxième phase, qui se poursuivra samedi. A rappeler que la première phase de cette opération de détection dans le sud du pays avait été entamée le 25 décembre 2025, sous la conduite du Directeur technique national, Ali Moucer, et du Directeur de la formation, Karim Kaced.

LIGUE 2

La 20^e journée programmée le 17 février (LNFA)

La 20^e journée du championnat de Ligue 2 amateur de football aura lieu le mardi 17 février à 14h00, a indiqué la Ligue nationale du football amateur (LNFA).

Dans le groupe Centre-Est, le nouveau leader, le CA Batna jouera en déplacement contre le

CR Beni Tour, tandis que son dauphin, l'US Biskra accueillera le NRB Teleghma.

Dans le groupe Centre-Ouest, le leader incontesté la JS El Biar se rendra à Saida pour croiser le fer avec le MCS, au moment le deuxième, l'USM El Harrach re-

cevra le troisième, le CR Temouchent dans le choc de cette journée.

Pour rappel, la 19^e journée entamée vendredi se clôturera ce samedi avec le déroulement de la rencontre AS Khroub - USM Annaba à 14h00.

DTN - FORMATION

Poursuite du 3^e module de la formation fédérale des préparateurs physiques et de la performance dans quatre régions

La Direction technique nationale (DTN) poursuit le troisième module de la formation fédérale des préparateurs physiques et de la performance dans quatre régions du pays, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

Ainsi, les stagiaires des régions d'Alger (groupe 3), Annaba (groupe 2), Oran (groupe 2) et Ouargla (groupe 2) ont entamé leur session jeudi dans leurs sites respectifs.

Le troisième module de cette formation repose

sur une alternance entre enseignements théoriques et pratiques, dédiés au développement des qualités physiques. Il est particulièrement axé sur l'endurance, la force, la vitesse et la coordination.

Cette session se poursuivra jusqu'au 16 février 2026. A rappeler que le module 3 de la formation a été entamé le 31 janvier dernier au profit des stagiaires de la région d'Alger (groupe 1), avant de se poursuivre le 7 février au profit des candidats des régions d'Alger (groupe 2), Annaba (groupe 1), Oran (groupe 1) et Ouargla (groupe 1).

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE DIVISION UNE DAMES (16^e JOURNÉE)

Les résultats et classement

Résultats et classement à l'issue des rencontres de la 16^e journée du Championnat d'Algérie une seniors dames de football, disputées samedi.

CS Constantine - CF Akbou	1 - 6
AR Guelma - Afak Relizane	0 - 5
FC Béjaïa - JF Khroub	0 - 4
JS Kabylie - Aksal Sport Batna	5 - 0
US Biskra - CR Belouizdad	0 - 2
RS Tissemsilt - Etoile Athlétique Sétif	1 - 1

Exempt : ASE Alger Centre

Classement	Pts	J
1. CF Akbou	45	15
2. Afak Relizane	36	15
3. JS Kabylie	32	14
- JF Khroub	32	15
- CR Belouizdad	32	15
6. CS Constantine	25	15
7. Étoile Athlétique Sétif	17	15
8. ASE Alger Centre	16	14
9. US Biskra	14	14
10. FC Béjaïa	9	15
11. AR Guelma	3	15
12. Aksal Sport Batna	2	15
13. RS Tissemsilt	1	15

CHAMPIONNAT SAOUDIEN

Kalidou Koulibaly rempile avec Al Hilal jusqu'en 2027

Le défenseur international sénégalais, Kalidou Koulibaly a prolongé son contrat d'une année avec son club Al Hilal, jusqu'en 2027, a annoncé le club saoudien de football de première division.

Le contrat de Koulibaly, arrivé en 2023 en provenance de Chelsea (Premier League), devait expirer à la fin de cette saison.

Le capitaine des Lions sénégalais a remporté cinq titres avec le club saoudien, deux Supercoups d'Arabie saoudite, un championnat (Saudi Pro League), une King's Cup et la Riyad Season Cup.

Il a également été quart de finaliste de la Coupe du Monde des Clubs de la FIFA 2025 avec Al Hilal.

En janvier 2026, Kalidou Koulibaly a décroché son deuxième titre de champion d'Afrique avec le Sénégal.

APS

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE (6^e ET DERNIÈRE JOURNÉE) Le MC Alger éliminé après sa défaite devant Mamelodi Sundowns (2-0)

Le représentant du football algérien, le MC Alger a été éliminé de la phase de groupes de la Ligue des champions d'Afrique de football après sa défaite devant les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns (0-2), mi-temps (0-1) pour le compte de la 6^e et dernière journée de la phase des poules (Groupe C) disputée samedi à Pretoria (Afrique du Sud).

Les deux buts de la rencontre ont été inscrits par Brayán Leon Muniz (6e et 63e minutes). Dans l'autre rencontre



LIGUE 1 MOBILIS (19^e JOURNÉE) Le Paradou AC et l'ES Mostaganem s'enfoncent

Le Paradou AC et l'ES Mostaganem se trouvent désormais dans une situation fort embarrassante au classement après leur défaite concédée samedi respectivement devant l'ES Ben-Aknoun (3-5) et le MB Rouissat (0-1), lors de la 19^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, entamée vendredi.

Le derby algérois, PAC-ESBA a tenu toutes ses promesses avec huit buts inscrits dont cinq pour Ben-Aknoun qui est désormais au pied du podium, avec deux matches en moins. L'attaquant Badis Bouamama (21 ans) a été le héros de cette rencontre en inscrivant un triplé lors d'une partie riche en rebondissements. Les Païsistes menés (1-3) à la mi-temps, ont trouvé les ressources nécessaires pour revenir au score (3-3) en 2e mi-temps, grâce à un doublé d'Abdelkader (49e et 51e), mais ont fini par s'écrouler en fin de partie, et voir leur situation se compliquer davantage.

Bien que comptant deux matches en retard, le PAC se trouve sur le plan comp-



table directement menacé par la relégation, car occupant la 17^e place avec 17 points au compteur.

Son adversaire du jour, le promu l'ES Ben-Aknoun vit un véritable conte de fées en flirtant avec le haut du tableau, et désormais 4^e avec 27 points, en attendant de jouer ses deux matches en retard qui pourraient améliorer beaucoup plus son classement.

L'autre grand perdant de cette 19^e journée, n'est autre que l'ES Mostaganem qui s'est inclinée à Ouargla face au MB Rouissat (1-0) dans un match à six points. Si le MBR s'est donné une bouffée d'oxygène en grim-

pant à une éloignée 5^e place en compagnie de l'O.Akbou (26e pts), ce n'est pas le cas pour "Mosta" qui plonge encore à la 15^e et avant dernière place, à sept longueurs du 1er club non relégable, et sans aucun match en retard. Cette journée tronquée de 4 matches concernant les clubs du MCA, de la JSK, de l'USMA et du CRB, engagés à la 6^e et dernière journée de la phase de groupes des compétitions africaines, a débuté hier vendredi qui a vu le CS Constantine, vainqueur à domicile face à l'ES Sétif (2-0), conforter sa place de dauphin, en relevant provisoirement à quatre points du leader, le MC

CAN2027 Motsepe : " la CAN-2027 se déroule au Kenya, en Tanzanie, et en Ouganda"

La Confédération africaine de football (CAF), a confirmé vendredi le maintien de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2027 en Afrique de l'Est, qui sera organisée par le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie, mettant fin aux rumeurs de rapport ou de retrait de l'organisation.

Au sortir de la réunion du comité exécutif tenue à Dar Es-Salaam (Tanzanie), le président de la CAF, Patrice Motsepe, a assuré que la compétition se déroulerait comme prévu dans les trois pays hôtes. "Je ne veux plus entendre cette question", a déclaré Motsepe, réagissant aux spéculations évoquant un possible retrait de l'organisation ou une fusion avec une future CAN 2028.

" Il y a des allégations, même dans certains journaux très respectés, disant que je suis ici pour leur

retirer l'organisation. Je ne vais pas faire cela. Je sais que la CAN se déroulera ici ", a-t-il affirmé. Le patron du football africain a insisté sur la nécessité d'une solidarité continentale face aux défis logistiques et infrastructuraux. " Nous comprenons qu'il peut y avoir plusieurs défis, mais il est important que nous nous fassions confiance et que nous nous soutenions mutuellement en tant qu'Africains, car c'est possible ", a-t-il déclaré.

Et d'enchaîner : " Nous réussirons à organiser la CAN 2027 au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda. Ce sera un événement colossal. Je suis venu ici pour réaffirmer ma confiance et je crois que l'Afrique de l'Est organisera la meilleure CAN de tous les temps. "

Selon le président de la CAF, la compétition devrait se tenir en juin-

juillet 2027, rompant avec le calendrier hivernal adopté lors des trois dernières éditions afin de s'adapter aux saisons européennes. En revanche, aucune annonce officielle n'a été faite concernant la CAN 2028. Plusieurs candidatures seraient à l'étude, notamment celles du duo Afrique du Sud-Botswana et de l'Ethiopie.

Par ailleurs, le patron de l'instance continentale n'a pas écarté l'idée d'augmenter le nombre de pays participants à la CAN de 24 à 28 équipes, après le passage de la compétition à une périodicité quadriennale. " Nous voulons étendre la CAN à 28 pays et qu'elle se déroule une fois tous les quatre ans. " Pour rappel, la dernière CAN-2025 a été remportée par le Sénégal, vainqueur en finale face au Maroc (1-0, après prolongation).

du groupe C, le club soudanais d'Al-Hilal, a dominé le TP Saint-Eloi Lupopo (1-0), sur un but de S. Ebuela (26e).

Au classement final du Groupe C, Al-Hilal termine en tête du groupe avec 11 points, devant Mamelodi Sundowns (9 pts) qui se qualifient aux quarts de finale, alors que le MC Alger (3e - 7 pts) et TP Saint-Eloi Lupopo (4e - 5 pts) sont éliminés de la compétition.

L'autre représentant algérien dans cette compétition continentale, la JS Kabylie (groupe B) qui a complètement raté son parcours en phase de poules, affrontera à Zanzibar les Tanzaniens de Young Africans ce dimanche (17h00).

FUTSAL - TOURNOI DE LA PRESSE 2026 24 équipes engagées à la 5^e édition

Vingt quatre (24) équipes représentant différents organes de presse se sont inscrites pour prendre part à la 5^e édition du tournoi Futsal de la presse nationale, dont le tirage au sort est prévu lundi à 14h30 à la salle des conférences de la coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf à Alger, a-t-on appris auprès du Comité d'organisation.

24 équipes de différents organes de presse se sont engagées dans les délais de rigueur que le comité d'organisation a fixé, afin de prendre part à cette 5^e édition, et la liste officielle des participants a été arrêtée définitivement, après l'étude des différents dossier d'engagement", a indiqué à l'APS, Riad Abada, un des membres chargé de recueillir les dossiers. Le tirage au sort sera rehaussé par la présence de personnalités sportives et de représentants des équipes ayant rempli les conditions de participation fixées par les organisations.

Initié par l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA) au profit de la presse sportive nationale, cette édition verra l'application d'un système de compétition qui comprend un 1^{er} tour en mini-championnat, suivi des tours à élimination directe (1/8 de finale, 1/4 de finale, demi-finales et finale).

Le coup d'envoi de la 5^e édition sera donné le vendredi 20 février à la coupole du Complexe sportif et s'étiendra durant le mois sacré du Ramadhan. La cérémonie d'ouverture sera rehaussée par la présence de personnalités politiques et sportives, invitées pour la circonstance, selon la même source.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE DIVISION UNE DAMES (16^e JOURNÉE) Les résultats et classement

Résultats et classement à l'issue des rencontres de la 16^e journée du Championnat d'Algérie de division une seniors dames de football, disputées samedi.

CS Constantine - CF Akbou	1 - 6
AR Guelma - Afak Relizane	0 - 5
FC Béjaïa - JF Khroub	0 - 4
JS Kabylie - Aksal Sport Batna	5 - 0
US Biskra - CR Belouizdad	0 - 2
RS Tissemsilt - E Athletik Sétif	1 - 1

Exempt : ASE Alger Centre

Classement:	Pts	J
1. CF Akbou	45	15
2. Afak Relizane	36	15
3 JS Kabylie	32	14
- JF Khroub	32	15
- CR Belouizdad	32	15
6. CS Constantine	25	15
7. Etoile Athlétique Sétif	17	15
8. ASE Alger Centre	16	14
9. US Biskra	14	14
10. FC Béjaïa	9	15
11. AR Guelma 3	15	
12. Aksal Sport Batna	2 1	5
13. RS Tissemsilt	1	15

APS



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWSÉdité par la SARL
DK NEWS

Délégué général
Benzine Lamine
Gérant
Faycal Laouar
Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

< 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 >

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 **FAX :** 028.05.31.61 /
E-MAIL : contact@dknews.dz / **SITE :** http://www.dknews.dz

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL. :** 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / **FAX :** 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE - MAURITANIE

La diplomatie parlementaire au cœur d'un partenariat stratégique en pleine expansion

Les relations entre l'Algérie et la Mauritanie franchissent une nouvelle étape qualitative avec la tenue à Alger de la première session de la Grande commission parlementaire algéro-mauritanienne.

Par Abed Meghit

Cet événement institutionnel majeur illustre la volonté politique commune de hisser la coopération bilatérale au rang de partenariat stratégique global, fondé sur la concertation permanente et l'intégration économique.

Lors de l'ouverture des travaux, le président de l'Assemblée populaire nationale, Brahim Boughali, a souligné la portée historique de cette initiative, première du genre pour l'institution parlementaire algérienne.

Il a mis en avant la dimension structurante de cette commission, appelée à devenir un cadre permanent de coordination, d'échange d'expertises et de suivi des projets communs.

Son homologue mauritanien, Mohamed Bamba Meguett, a pour sa part salué la profondeur des relations fraternelles unissant les deux nations, insistant sur l'importance stratégique de cette plate-forme pour renforcer la coopération économique et institutionnelle. Les deux



responsables ont mis en exergue le rôle croissant de la diplomatie parlementaire comme levier complémentaire de l'action gouvernementale, capable d'accompagner la mise en œuvre des accords bilatéraux et de créer un environnement favorable à l'investissement.

Au cœur des discussions figurent plusieurs axes structurants, notamment le développement des échanges commerciaux, la promotion des infrastructures communautaires et l'élargissement des opportunités d'investissement dans des secteurs stratégiques, dont l'énergie.

Parmi les projets emblématiques évoqués figurent la route Tindouf-Zouerate, le poste frontalier conjoint et l'implantation d'une banque algérienne en Mauritanie, autant d'initiatives appelées à renforcer l'intégration économique et la connectivité régionale. La création de cette Grande commission traduit une vision partagée du développement, fondée sur la complémentarité plutôt que la concurrence.

Elle reflète la conviction que la stabilité et la prospérité de la région reposent sur une coopération renforcée entre pays voisins, sur la coordination des politiques publiques et sur l'institutionnalisation du dialogue.

En consacrant ce cadre parlementaire permanent, l'Algérie et la Mauritanie affirment leur ambition commune de bâtir un partenariat durable, capable de générer une croissance partagée et de répondre aux aspirations de leurs peuples.

Cette initiative marque une étape décisive dans la consolidation d'un espace régional fondé sur la confiance, la solidarité et l'intégration économique.

DIPLOMATIE AFRICAINE

Alger réactive ses leviers stratégiques entre Niamey et Ouagadougou

L'Algérie réaffirme avec vigueur son ancrage africain et sa volonté de consolider des relations de coopération fondées sur la confiance, le dialogue et l'intérêt mutuel.

Dans une décision à forte portée diplomatique, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné le retour immédiat à Niamey de l'ambassadeur d'Algérie accrédité auprès de la République du Niger.

Cette mesure intervient après la reprise officielle de fonctions, à Alger, de l'ambassadeur nigérien, marquant une nouvelle phase de normalisation et de relance du dialogue bilatéral au plus haut niveau.

Par ce geste, les autorités algériennes traduisent leur attachement constant au renforcement des relations de fraternité, de coopération et de bon voisinage avec leurs part-

naires sahariens. L'initiative ouvre la voie à la revitalisation de la coopération multiforme engagée entre les deux pays, qu'il s'agisse de sécurité régionale, de développement économique ou de projets d'intégration continentale. Elle illustre également une diplomatie pragmatique qui priviliege la concertation et l'engagement direct pour répondre aux défis communs.

Dans le même élan de consolidation des partenariats africains, le ministre d'État chargé des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, effectue une visite de travail à Ouagadougou, au Burkina Faso, à la tête d'une importante délégation comprenant des responsables du premier plan du secteur énergétique national.

Parmi eux figurent notamment les dirigeants de Sona-

trach et de Naftal, symboles de l'expertise énergétique algérienne. Cette visite s'inscrit dans la stratégie globale visant à renforcer les coopérations sectorielles, en particulier dans les domaines de l'énergie, des mines et des hydrocarbures.

Elle ambitionne de promouvoir un partenariat équilibré reposant sur l'échange d'expertises, le développement de projets conjoints et la création d'opportunités d'investissement mutuellement bénéfiques.

En consolidant ses liens avec ses partenaires du Sahel, l'Algérie confirme sa volonté de contribuer activement à la stabilité et au développement de la région.

Au-delà des dimensions économiques, ces initiatives traduisent une vision politique claire : celle d'une Afrique solidaire, intégrée et souveraine

dans ses choix de développement. L'engagement diplomatique et économique d'Algérie témoigne d'une stratégie cohérente fondée sur la complémentarité régionale, la coopération Sud-Sud et la promotion d'un dialogue permanent entre États voisins.

Dans un contexte international marqué par des mutations rapides et des défis sécuritaires persistants, la relance du dialogue avec Niamey et le renforcement des partenariats énergétiques avec Ouagadougou apparaissent comme des signaux forts d'une diplomatie proactive, tournée vers la construction d'un espace régional stable, prospère et intégré.

L'Algérie affirme ainsi sa position d'acteur clé du continent, attaché à une coopération durable et à un développement partagé.

Abed M.

39^e SESSION ORDINAIRE DU SOMMET DE L'UA**Représentant le président de la République, le Premier ministre prend part à Addis-Abeba à une séance consacrée au rapport du CPS de l'UA**

Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghribi, a pris part, samedi à Addis-Abeba, à la séance consacrée à l'examen du rapport du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) sur l'état de la paix et de la sécurité en Afrique, et ce, dans le cadre des travaux de la 39^e session ordinaire du Sommet de l'UA.

À cette occasion, le président de la République a adressé une allocution aux participants, lue en son nom par le Premier ministre, dans laquelle il a salué les efforts du président de la République arabe d'Egypte, pays frère, M. Abdel Fattah Al-Sissi, durant sa présidence du CPS pour le mois en cours, ainsi que l'important rapport qu'il a présenté dans un contexte délicat marqué par des complexités géopolitiques et des pressions sécuritaires accrues.

Dans son allocution, le président de la République a réaffirmé la position constante de l'Algérie à l'égard des conflits que connaît le continent, réitérant son plein soutien à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo.

S'agissant du Sahel, il a relevé la nécessité d'adopter une approche globale et inté-

grée, tenant compte de l'étrême intrication entre sécurité et développement, tout en s'attaquant aux racines socioéconomiques alimentant l'extrémisme violent.

Concernant la situation en Libye, le président de la République a réitéré le soutien de l'Algérie au processus politique inter-libyen, ainsi qu'aux efforts continentaux et onusiens visant à rapprocher les points de vue entre les frères libyens, soulignant que l'unique issue à la crise réside dans l'organisation d'élections libres et transparentes et le retrait complet et immédiat de toutes les forces étrangères et des mercenaires, de manière à garantir l'unité et la souveraineté de la Libye.

Au sujet de la situation au Soudan, le président de la République a exprimé sa profonde consternation face à la tragédie humanitaire et aux violations sans précédent, saluant le rôle central de l'UA dans ses efforts de règlement de la crise.

Il a également appelé à un cessez-le-feu immédiat et au lancement d'un dialogue national inter-soudanais, souverain et inclusif, à même de mettre fin à l'effusion de sang et de répondre aux aspirations du peuple soudanais.

Dans la région de la Corne de l'Afrique, l'Algérie a souligné la nécessité de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale des

Etats et de régler les différends par des moyens pacifiques à travers un dialogue constructif dans le cadre des mécanismes de l'UA.

S'agissant du processus de décolonisation au Sahara occidental, le président de la République a réaffirmé le soutien de l'Algérie aux efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, conformément aux buts et principes de la Charte des Nations Unies et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, tout en soulignant l'importance de poursuivre un engagement constructif dans le processus politique sous l'égide de l'ONU et d'appuyer le rôle du Représentant personnel du Secrétaire général. L'Algérie a également appelé à faire face aux ingérences extérieures illégitimes, qui comptent parmi les principaux facteurs attisant l'instabilité et entravant les processus de règlement des conflits et de construction démocratique sur le continent.

Le président de la République a souligné que la réponse à ces défis requiert la pleine opérationnalisation de l'architecture africaine de paix et de sécurité, ainsi que la traduction concrète du principe des "solutions africaines aux problèmes africains".

ÉDITORIAL DKNEWS DU JOUR

Gaspillage : l'urgence d'un sursaut collectif pour préserver l'économie nationale

En réaffirmant avec force le caractère social de l'État lors de sa récente rencontre périodique avec les médias nationaux, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a lancé un appel clair au civisme et à la responsabilité collective.

Derrière ce rappel aux principes fondateurs de la solidarité nationale, un constat préoccupant s'impose : le gaspillage, sous toutes ses formes, grève lourdement l'économie du pays et met à mal les efforts consentis pour garantir la justice sociale et la sécurité alimentaire. Le phénomène, loin d'être marginal, représente chaque année plusieurs milliards de dollars de pertes séchées.

Il s'apparente à ces « tonneaux des Danaïdes » que rien ne semble pouvoir remplir, tant les ressources mobilisées par l'État pour soutenir le pouvoir d'achat et assurer la disponibilité des produits de large consommation s'évaporent dans des comportements de surconsommation et de négligence.

Le mois bénit du Ramadhan, période de spiritualité et de retenue, en offre paradoxalement l'illustration la plus frappante. Les chiffres avancés sont édifiants. En 2025, plus de 6,4 tonnes de pain ont été jetées en l'espace de deux semaines seulement, soit une hausse vertigineuse de 92 % par rapport à l'année précédente.

Durant le mois de Ramadhan, près de 10 millions de baguettes seraient potentiellement gaspillées chaque jour. À cela s'ajoutent quelque 50 000 tonnes de légumes et 12 millions de litres de lait perdus annuellement. Ces données ne traduisent pas seulement un déséquilibre entre production et consommation ; elles révèlent une faille profonde dans notre rapport aux ressources et à la valeur du travail. Le gaspillage ne se limite d'ailleurs pas aux denrées alimentaires.

Il s'étend à l'énergie électrique, aux carburants et à la ressource hydraulique, avec un taux de perte estimé à 20 % par an. Autant de richesses nationales qui s'évanouissent, alors même que l'état mobilise des moyens considérables pour subventionner les produits de première nécessité et soutenir les catégories les plus vulnérables.

Cette situation interroge notre sens des priorités et notre capacité à concilier droits sociaux et devoirs citoyens.

Contrairement à une idée reçue, ce phénomène ne concerne pas uniquement les grandes agglomérations urbaines ni les sociétés dites hyperconsommatrices. Il touche également les zones rurales et s'étend aux pays émergents.

L'Algérie n'échappe pas à cette tendance mondiale, mais elle en subit les conséquences avec une acuité particulière, en raison de l'ampleur des subventions publiques et de la pression constante sur les finances de l'État. Face à ce constat, le chef de l'État a souligné l'importance stratégique de la transformation numérique engagée par le pays.

La numérisation complète des données relatives aux revenus, aux biens et aux dépenses des citoyens, prévue à l'horizon 2026, devrait permettre un ciblage plus précis des aides publiques.

L'objectif est double : orienter les subventions vers les ménages réellement nécessiteux et rationaliser la consommation sans créer d'injustices.

En disposant d'outils fiables et transparents, les pouvoirs publics pourront affiner leurs politiques sociales et réduire les effets pervers d'un système où les aides généralisées profitent parfois à ceux qui n'en ont pas le plus besoin. Cependant, la technologie ne saurait à elle seule résoudre un problème qui relève aussi des mentalités. La rationalisation de la consommation constitue une condition essentielle à la réalisation des objectifs de sécurité alimentaire et de stabilité sociale.

Elle suppose un changement de comportement, un retour à la mesure et au respect des ressources, qu'elles soient alimentaires, énergétiques ou hydrauliques. L'appel présidentiel au civisme prend ainsi toute sa dimension. Il ne s'agit pas d'un simple rappel moral, mais d'une invitation à repenser notre rapport à la consommation dans un contexte où chaque baguette jetée, chaque litre d'eau gaspillé, chaque kilowatt superflu représente un coût collectif.

La préservation de l'économie nationale et la consolidation du modèle social passent par un sursaut citoyen. Halte au gaspillage n'est plus un slogan ; c'est une exigence nationale.

Abed M.

APS